



Chers Saint-Paulaises et Saint-Paulais,

Je suis ravi de vous présenter le bulletin municipal dans lequel vous trouverez de nombreuses informations sur les différentes associations et la vie municipale.

Après des années tumultueuses avec l'apparition de la Covid, des bouleversements politico-économiques chahutent le monde. L'arrivée de la guerre en Ukraine perturbe l'ensemble des économies de toutes nos populations. L'inflation galopante augmente les difficultés de nombreuses familles dans leur quotidien. Il nous faut, alors, rester unis et solidaires face à toutes ces difficultés.

La municipalité essaiera autant que possible de limiter les coûts des différentes énergies au niveau du chauffage et d'éclairage public. Les changements des éclairages avec passage en LED depuis trois ans dans de nombreux bâtiments communaux contribueront à réguler ces dépenses. Nous demandons aussi aux associations et aux familles qui utilisent les salles d'être vigilants. Après avoir réalisé des isolations de plafonds et d'extérieur de la mairie et périscolaire, la municipalité a décidé de

poursuivre les travaux contribuant aux économies d'énergie en lançant les projets d'isolations extérieures des salles de la cantine et de l'hôtel (côté nord). Des dossiers de demande de subventions auprès de l'état, de la région seront déposés en début d'année 2023. Aussi, un fond opérationnel pour la ruralité provenant de l'Agglomération du Choletais (AdC) pourra être mobilisé sur ces projets. De plus, comme vous pouvez le constater, la municipalité a décidé (comme de nombreuses communes) de diminuer les heures d'éclairage public ; ils ne fonctionneront pas du 1^{er} mai au 15 septembre et ils s'éteindront à 21h du 16 septembre au 30 avril.

Les travaux pour l'installation de la fibre ont été réalisés durant le 2^{ème} semestre 2022. Les raccordements des maisons individuelles vont pouvoir s'engager dans le 1^{er} semestre 2023. Avec la fibre et les quatre antennes des différents opérateurs téléphoniques, l'ensemble de la population pourra bénéficier d'installations opérationnelles pour un meilleur fonctionnement. De nos jours, le télétravail et l'utilisation d'internet au quotidien



nécessitent de bonnes connexions.

Après une forte participation de la population, l'adressage de l'ensemble des habitations de la commune a été validé par le conseil municipal. Le fichier définitif pourra être mis à disposition de l'ensemble des différentes institutions (pompiers, postes, GPS...).

Concernant les travaux prévus sur la commune, la construction de quatre logements pour seniors par Maine et Loire Habitat (allée des jardins près du parc de l'hôtel) a débuté en cette fin d'année 2022. Ils pourront être livrés pour l'été prochain (n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie). Le dôme d'entrée de la mairie sera modifié au printemps prochain. En 2023, la municipalité va engager une étude pour la réhabilitation du centre bourg (maisons dans le prolongement du salon de coiffure vers la route de Somloire). L'étude du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) mené avec l'AdC va être poursuivie tout au long de l'année 2023 pour identifier les zones de construction sur la commune. Face à la nouvelle réglementation du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) d'août

2022, chaque commune devra limiter l'utilisation des terres agricoles.

La situation de « l'Entracte » fut un dossier « épineux » durant l'année 2022. L'énergie et le soutien des conseillers municipaux sont récompensés. Le jeudi 1^{er} décembre, Pierre Lorenzon ouvrait les portes de ce bar, hôtel, restaurant. Nous lui souhaitons la bienvenue. Le samedi 3 décembre, nous avons organisé l'inauguration de l'Entracte et du salon de coiffure « Le Coin des Tendances », géré par Antoine Martineau depuis le 1^{er} mars 2021. De nombreux Saint-Paulais étaient au rendez-vous, merci à tous ceux qui sont venus soutenir ces deux nouveaux artisans-commerçants.

Depuis deux ans, la municipalité en lien avec l'AEP, la Bibliothèque, l'école et l'académie du foot a créé un partenariat avec les entreprises liées aux éoliennes. C'est ainsi qu'en septembre, nous avons accueilli EWZ (Entreprise propriétaire du Parc éolien du Vihierois : 7 éoliennes sur Saint Paul et 2 sur Lys-Haut-Layon). Un partenariat de mécénat a été mis en place pour les différents projets des associations. Afin d'annoncer la particularité de notre

commune avec ses trésors de costumes et de décors, des panneaux sont installés sur les façades du théâtre, sur celle de la Maison du théâtre et à la Réveillère. Ils ont été partiellement financés par ce mécénat.

Baywa.re (propriétaire de l'autre parc d'éoliennes : 1 sur Saint Paul et 2 sur Lys-Haut-Layon) a également participé à du mécénat. Il a permis l'installation d'éclairages LED dans les différentes salles de classe de l'école.

Durant l'année 2022, la municipalité a aussi connu quelques animations nouvelles notamment l'accueil du « Jeu des 1000 € » célèbre jeu de France-Inter. Beaucoup de personnes sont venues répondre aux questions de qualification. Très vite la salle du théâtre fut remplie. En juin, « Le Tremplin des Talents » a eu lieu, ce fut l'occasion de découvrir la très belle voix d'un jeune chanteur de 13 ans.

Au printemps 2022, j'ai eu la joie d'accueillir l'ensemble des enfants de l'école à la mairie pour leur présenter la vie d'un Maire dans une commune et les éléments de la République. Les plus grands ont pu organiser un vote avec l'urne, l'isoloir et réaliser le dépouillement. Ensuite, ils ont

encadré les plus petits pour les accompagner pour valider leur vote.

Fin août, l'aire naturelle « Boisdon » a accueilli la 2^{ème} édition du « Speed Festival » avec la venue de 600 festivaliers chaque soir ; superbe ambiance et très bonne organisation de l'association BDC CREW en lien avec la municipalité et les associations des lutins, de la country et de la cantine. Près de 100 bénévoles ont œuvré tout au long de ce week-end.

Je souhaite remercier l'ensemble des associations Saint-paulaises qui ont su poursuivre leurs activités après deux années très difficiles. L'animation de celles-ci demeure importante pour la vie de la population. Elle permet de se rencontrer, de partager, de se rassembler, trois mots qui peuvent adoucir la période parfois morose que nous traversons.

Il me reste à remercier les adjoints, les membres du conseil municipal et l'ensemble des employés communaux pour leur investissement.

Enfin, je terminerai en vous souhaitant tous mes vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année puisse vous apporter bonheur et réussite, succès dans vos différents projets et l'accomplissement des rêves de chacun, tout cela saupoudré de respect et coloré par des élans de solidarité. Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2023.

Le Maire, Olivier VITRE

Sommaire

MOT DU MAIRE	p. 1
VIE MUNICIPALE	p. 4
Etat civil / Agenda	p.4
Commissions Bâtiments, Voirie, environnement	p. 5
Pluviométrie	p. 9
Commission Finances	p. 10
Commissions Tourisme, Communication	p. 14
Commission Sociale	p. 15
Du côté des commerçants et artisans	p. 16
Faire garder son enfant	p. 17
Agglomération du Choletais	p. 18
VIE ASSOCIATIVE	p. 20
Association d'Education Populaire	p. 20
Les lutins	p. 24
Les habitants de la Raimbaudière	p. 25
Les protecteurs de Saint Paul du Bois	p. 25
La Gaule saint-paulaise	p. 25
AS St Hilaire – Vihiers – St Paul	p. 26
CSSP Basket	p. 27
Country Saint Paul	p. 28
Familles Rurales	p. 29
Ecole Haute Foy – périscolaire	p. 30
Cantine scolaire	p. 31
Foyer des jeunes « ça cool de source »	p. 33
SPEED Festival	p. 34
Club La Gaieté	p. 34
Amis de Notre Dame de Haute Foy	p. 35
Relais paroissial	p. 36
INFOS PRATIQUES	p. 37
Infos communales	p. 37
Infos hors Commune	p. 39
ADMR	p. 40
Centre socioculturel Le coin de la Rue	p. 42



Le jeu des 1 000€ animé par Nicolas STOUFFLET : une salle comble et deux gagnants.



Tremplin des talents avec Francky Vincent



Retour de la Fête de l'été avec Vide-grenier et baby-foot géant

Don de dahlias par les pépinières Ernest-Turc pour les 110 ans de leur société, aménagement du parterre du parking du salon de coiffure par la Sté Aqua terra et les agents communaux.



Etat civil



Naissances

Ferdinand BIEN 4 Mai 2022



Mariages

Alexis BAKER et Cindy PERRAULT
23 Juillet 2022

Quentin POUREAU et Mélanie VERGNAUD
30 Juillet 2022



Décès et inhumations

Juliette LEGEAY 3 janvier 2022

Denise BRUNET née DOUBLET 23 janvier 2022

Emile BARBEAU 2 février 2022

Jeanne Marie FORTIN née BAILLY 17 février 2022

Andrée LANDREAU née RIENDONNANT
23 février 2022

Pierre BOULIER 28 mars 2022

Agnès BEILLOUIN née BESNARD 19 juin 2022

Marguerite AUDGER née BOURASSEAU 5 août 2022

Jean-Marie ABELARD 3 septembre 2022

Georges DEFOIS 31 octobre 2022

Agenda 2023

29 janvier – 5 mars : Théâtre « 600 000 francs par mois »

18 mars – 2 avril : Théâtre « Aïe, aïe, aïe, ma mère ! »

19 mars : Course Cholet – Pays de Loire

1^{er} mai : Ouverture de la pêche

18 juin : Randonnée des fouaces organisée par le Basket

12 août : Fête de la Raimbaudière

25 – 27 août : SPEED FESTIVAL, aire naturelle

26 novembre : Marché de Noël

DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



Don du sang – collectes 2023

Vendredi 3 mars à Vihiers

Vendredi 12 mai à Vihiers

Vendredi 21 juillet à Montilliers

Vendredi 6 octobre à Montilliers

Vendredi 29 décembre à Montilliers

De 16h à 19h30

Contact : dondesang-vihiersois@orange .fr

Commissions Bâtiments, Voirie, Environnement

MAIRIE

Le porche de la Mairie doit être refait, le dôme sera remplacé par une toiture ardoise et la structure métal repeinte couleur bordeaux.



MAISON DU THEATRE

Il est demandé à tous les usagers de la salle de maintenir le plus possible les portes fermées pour limiter la consommation électrique (chauffage et climatisation).

Pour colmater les fuites de toiture, une solution avec de la peinture étanche a été trouvée, pour un coût de 984.49€ HT.

Du côté de la bibliothèque, la municipalité a acquis des stores protégeant les livres de la chaleur et de la lumière du soleil, pour un montant de 3474.25€ HT.

CANTINE

Le congélateur et le four ont été remplacés pour un montant de 4 142€.

Concernant la location de la salle, la prise de contact se fait avec la Mairie, les bénévoles de la cantine assurent les états des lieux.

En début d'année, 60% des locations sont reversées à l'association de la cantine.

HÔTEL RESTAURANT L'ENTRACTE

Le chauffage du restaurant étant tombé en panne fin 2021, il a été réparé pour un montant de 5 525€ HT. Un bail commercial est signé avec M. Pierre LORENZON à compter du 1er décembre 2022.

Avec la suppression de la servitude sur le lot 1, la surface est désormais de 844m².

Deux lots étant réservés, il reste six lots disponibles.

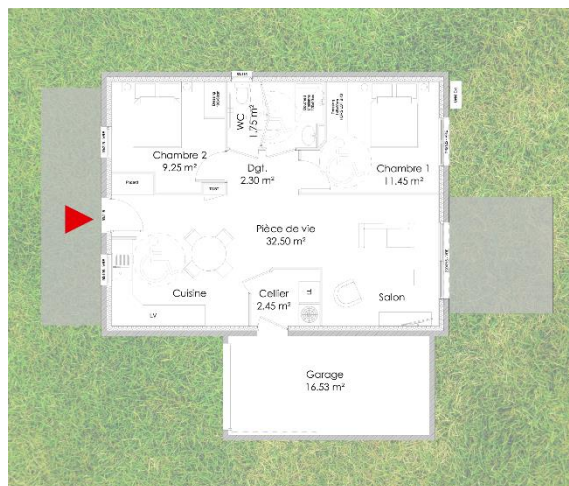


ALLEE DES JARDINS : 4 LOGEMENTS SENIORS EN 2023

Maine-et-Loire Habitat réalise Allée des jardins, 4 logements individuels de 65m², comprenant 2 chambres. Composés d'un garage individuel, un jardin privatif et d'une terrasse, ces habitations seront idéalement situées en cœur de bourg.

Domotisés, ces logements de plain-pied favoriseront le maintien à domicile du public senior non dépendant. Ils seront équipés d'une tablette tactile (contrôle de la lumière, des volets et du chauffage), d'une porte de garage automatisée ou encore d'un chemin lumineux favorisant la visibilité en pleine nuit afin d'éviter les chutes.

Date de livraison estimée : deuxième semestre 2023.



FINANCEMENT ALLEE DES JARDINS

DEPENSES	HT	RECETTES	HT
Acquisitions foncières	8 397	Maine et Loire Habitat	20 000
Frais de notaire	1 685.99	ADC	59 590
Géomètre	3 964.70	Commune	60 377.69
Etude des sols	3 500		
Voirie	82 000		
Parking	12 500		
Actualisation travaux	2 830		
Imprévus sur travaux	6 611		
Bureau étude VRD	6 139		
Actualisation honoraires	300		
Diagnostics CSPA	1 000		
Rémunération de l'AMO	9 000		
Frais appel d'offres	1 500		
TOTAL	139 967.69	TOTAL	139 967.69€

CIMETIERE



Un logiciel cimetière « LOGITUD » permettant de numériser les données et le plan du cimetière va être mis en place dans le courant de l'année 2023, pour un montant de 3 000€.

ENTRETIEN VOIRIE

Divers travaux de voirie ont été réalisés cette année :

- travaux d'entretien : VC 19, VC9, VC26, VC4
- curage des fossés : VC 25, La Sermonière VC 17, de la Revelette aux Marchais, Les Ecouboilles, Chemin jaune VC13 La Réveillère, de la Revelette à la croix de Maurepas VC24, La Toutière, La Mitournée, VC 101 de la Toutière à VC 4, La Mitournée, Bourgneuf, Le Puy Davière, La Garnière, VC 4 Route de St Hilaire, VC 11 et la Roche Cochault, VC12 , Chemin rural de Marnier, La Revelette.

TERRAIN DE FOOT

Le sablage et le décompactage ont été faits par l'entreprise EFFIVERT au printemps 2022, pour un montant de 2 180€ HT.

Il est prévu de changer les buts, il sera posé du grillage et des filets (pare ballons).

L'association souhaite aussi développer et proposer du foot en salle avec des ballons spécifiques.

RUE DU MOULIN

Suite à une malfaçon concernant le caniveau de la rue du Moulin, l'entreprise Graveleau a réalisé en juillet des travaux de sciage béton du caniveau central et coulage béton avec ferrailage afin de pallier à l'usure prématurée de la construction.

Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance de l'entreprise de TP.



ETANG DE LA REVEILLERE

Les agents communaux, les élus et les bénévoles de l'association de pêche ont fait un gros travail de débroussaillage et de curage à l'étang de la Réveillère. Cet étang constitue une réserve d'eau en cas d'incendie dans le village.



LA FIBRE : RAPPEL ÉLAGAGE

En 2021, à titre exceptionnel, la Commune a pris en charge le taillage des haies pour le passage de la fibre ; il est demandé de maintenir en état les haies et de tailler au-dessus, afin que les branches ne touchent pas les fils.

Le frottement de la végétation sur les câbles, les chutes de branches voire d'arbres lors d'intempéries créent des dysfonctionnements sur les réseaux et peuvent nuire à

la continuité des services de communication essentiels.

Rappelons que la Commune doit entretenir la voirie et la végétation dont elle est propriétaire.

L'élagage des arbres sur un terrain privé reste à la charge de son propriétaire. Sans réaction de sa part, la Commune peut intervenir et se substituer à ce dernier, par la prise d'un arrêté de travaux d'office, pour garantir la

sécurité publique. La Commune, par cette mise en demeure, a l'autorité de réclamer au propriétaire le coût des travaux qu'elle a entrepris pour élaguer les arbres et haies qui empiètent sur le domaine communal.

Nous comptons sur vous afin d'éviter d'en arriver à une telle procédure qui ne sera aucunement agréable pour chacune des parties.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le réseau fibre en cours de déploiement est construit pour desservir 100% des habitations, y compris les plus isolées, de telle sorte que tous les habitants auront accès au Très Haut Débit. Aussi, en dehors de cas bien spécifiques **vous n'avez pas de démarches à entreprendre pour que la fibre arrive jusqu'à votre adresse.**

Une fois éligible vous pouvez souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix parmi ceux présents sur votre secteur. C'est lui qui effectuera le raccordement de votre domicile à la fibre depuis l'espace public. Ce raccordement peut nécessiter quelques adaptations à votre domicile que les opérateurs peuvent, ou non, prendre en charge : renseignez-vous !

Pour tester votre éligibilité : <https://www.anjou-fibre.fr/#/>

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de faire des économies d'énergie, le Conseil Municipal a décidé de limiter le temps d'éclairage public à 21h le soir et à 6h le matin.

Pendant la période du 1er mai au 15 septembre, il n'y aura aucun éclairage public, ni le matin, ni le soir.

D'autre part, la quantité de décorations pour les fêtes de fin d'année a été diminuée et concentrée sur le centre du bourg.

EOLIENNES

La société Baywa.re a fait un don de 3500€ à l'école pour des éclairages LED.

La société EWZ a, quant à elle, fait un don de 10 500€ en faveur de la Commune et d'associations Saint-Paulaises, réparti de la façon suivante :

En 2022 : AEP et Commune (participation pour le financement de panneaux de communication) : 5 000€

Ecole (projet à définir) : 2 500€

Familles Rurales (achat de livres) : 500€

Foot (achat de tablettes) : 1 000€

En 2023 : Familles rurales (achat de livres) : 1 000€

Foot (achat de tablettes) : 500€



Soirée d'inauguration des éoliennes EWZ

ANTENNES

Les contrats d'occupation des sols ont été transférés à la société VALOCIME, qui a accordé une aide de 2 000€ pour l'association de la Cantine.

STATION D'EPURATION

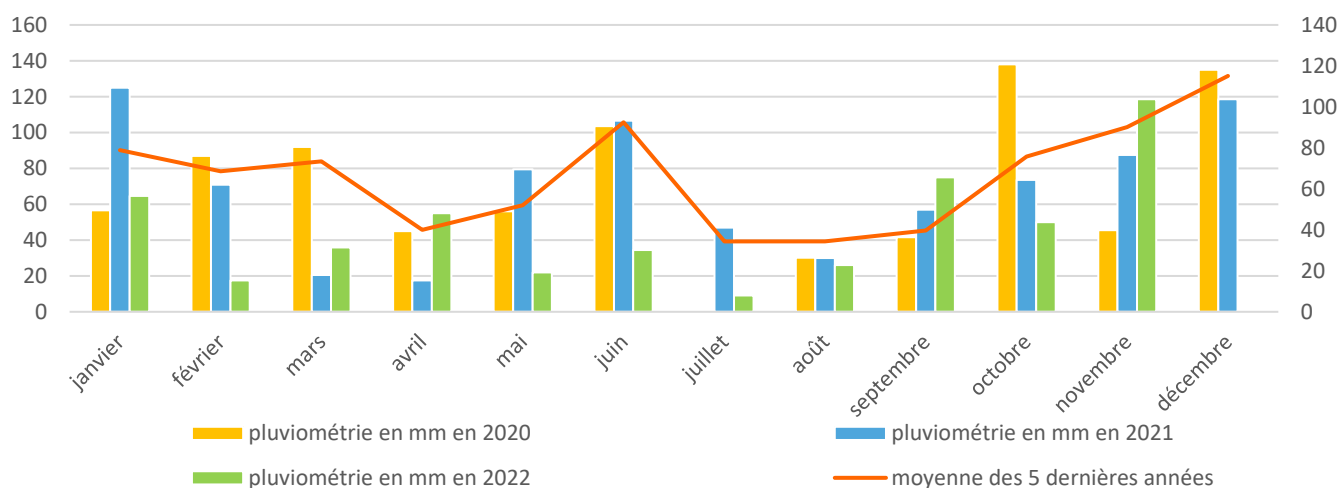
Suite aux normes issues de la période Covid, les boues des bassins de la station d'épuration ont été retirées et mises sur le côté dans « une chaussette » pour une durée d'un an, en attendant de pouvoir être épandues.



ABRIS A VOLAILLES

La société Nora est venue présenter un projet d'abris à volailles sur des parcelles situées au lieu-dit Le Chatelier dont deux appartiennent à la Commune (CCAS). Afin d'agréer l'aspect visuel autour de la chapelle, il est prévu la plantation de haies et d'arbres.

Pluviométrie mensuelle sur la Commune 2020-2022



pluviométrie en mm	2017	2018	2019	2020	2021	2022
janvier	34,5	144,5	34	56,5	125	64,7
février	54	83	48	87	70,8	17,5
mars	95	100,7	58,5	92	20,5	35,8
avril	3	87,5	47,2	45	17,5	5,5
mai	57	17,8	49,8	56	79,5	22
juin	32	149,5	71	103,5	106,5	34,5
juillet	42,7	66	15	1	47	9
août	41	43,5	27,5	30,1	30	26
septembre	53,5	11	35	41,5	57	75
octobre	14,8	68,7	83,6	138	73,5	50
novembre	32	137	148,8	45,5	87,5	118,5
décembre	98,5	113,5	110	135	118,5	508
total année	558	1022,7	728,4	831,1	833,3	508

Commission Finances

TAUX COMMUNAUX 2022

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux de 1.5 %.

	Bases d'imposition	Taux votés	Produit
Taxe foncière bâti	361 500	43.74%	158 120
Taxe foncière non bâti	112 500	38.75%	43 594
TOTAL			201 714

CONVENTION ECOLE PRIVEE « HAUTE FOY »

Après étude du budget prévisionnel, le Conseil Municipal a accordé la somme de 32 000€ pour 49 élèves, soit 653€ par élève.

SUBVENTIONS 2022

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SAINT-PAULAISES	
Cantine	6 000 €
AEP	4 000 €
AS St Hilaire Vihiers St Paul – foot	1 400 €
Familles Rurales – bibliothèque	1 200 €
CSSP - basket	700 €
Familles Rurales – gym	400 €
Sté de Chasse "Les Protecteurs"	350 €
Groupement défense des cultures	200 €
Les Lutins	200 €
Club du Gros Chêne – palets	100 €
Club du 3è Age	50 €

DIVERS	
Centre socioculturel	6 987 €
Centre de Loisirs CLE	4 181 €
Halte-garderie	1 938 €
Initiatives emplois	542 €
Alliance Chamois Patriote Vihiers	100 €
FNATH	60 €
Ligue contre le cancer	60 €
Alcool assistance Vihiers	60 €
L'Outil en main	60 €
AFAAM Assistantes maternelles	30 €

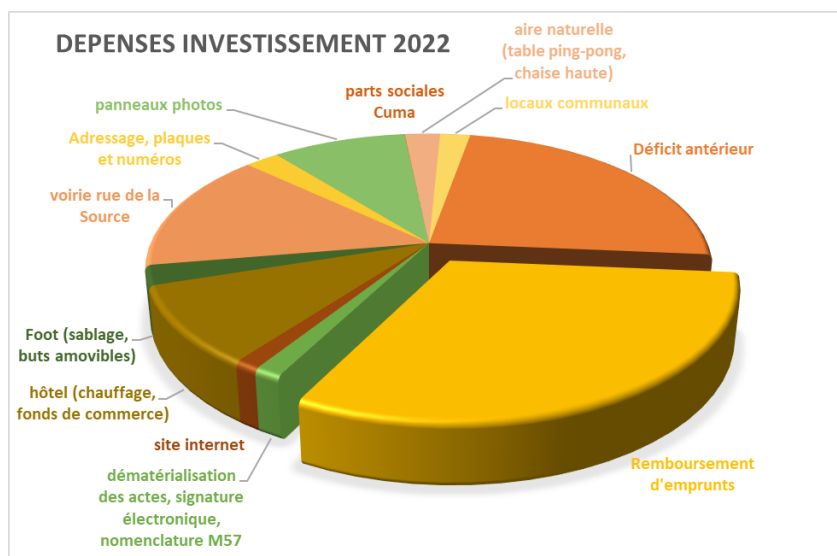
CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE	
Périscolaire	4 000 €

SECTEUR SCOLAIRE	
Collège St Jean Vihiers	638 €
Ass. socio-éducative collège du lys	160 €
MFR Mauléon	20 €
CFA Le Mans	20 €
MFR Le Terra Bouillé St Paul	20 €

TOTAL SUBVENTIONS : 33 476 €

SYNTHESE DES BUDGETS

BUDGET COMMUNAL					
INVESTISSEMENT	Estimé	Réalisé	FONCTIONNEMENT	Estimé	Réalisé
Déficit antérieur	48 453,39 €	48 453,39 €	charges à caractère général	97 090,00 €	88 562,39 €
Remboursement d'emprunts	67 000,00 €	64 207,09 €	charges de personnel	141 020,00 €	134 834,11 €
dématisation des actes, signature électronique, nomenclature M57	4 000,00 €	2 795,24 €	autres charges de gestion courante (subventions associations, écoles, indemnités élus...)	126 730,00 €	122 175,18 €
site internet	8 000,00 €	2 509,43 €	charges financières	16 600,00 €	15 869,92 €
hôtel (chauffage, fonds de commerce)	26 371,54 €	19 916,27 €	fonds de péréquation et taxes non compensées	41 500,00 €	36 300,00 €
Foot (sablage, buts amovibles)	3 000,00 €	4 986,70 €	virt à la section d'inv et amortissement	84 451,00 €	36 643,00 €
voirie rue de la Source	27 070,17 €	30 067,76 €			
Adressage, plaques et numéros	4 500,00 €	4 756,44 €			
panneaux photos	19 500,00 €	18 586,20 €			
parts sociales Cuma	100,00 €	44,00 €			
mairie	20 000,00 €	- €			
Allée des jardins	127 713,00 €	- €			
aire naturelle (table ping-pong, chaise haute)	3 000,00 €	4 876,00 €			
locaux communaux	74 216,71 €	4 169,42 €			
TOTAL Dépenses	432 924,81 €	205 367,94 €	TOTAL Dépenses	507 391,00 €	434 384,60 €
dotations et subventions	288 473,81 €	266 600,23 €	produits des services	21 900,00 €	10 306,58 €
immobilisations corporelles	- €	2 916,00 €	impôts et taxes	341 992,00 €	378 686,49 €
virement de la section de fonctionnement et amortissement	69 808,00 €	69 808,00 €	dotations, subventions	101 599,00 €	109 168,10 €
transfert entre sections	14 643,00 €	33 727,00 €	autres produits de gestion (loyers)	40 300,00 €	48 440,84 €
Emprunt	60 000,00 €	62 410,00 €	remboursements de personnel	1 600,00 €	572,70 €
			produits spécifiques	- €	668,36 €
TOTAL Recettes	432 924,81 €	435 461,23 €	TOTAL Recettes	507 391,00 €	547 843,07 €



ESPACE CULTUREL	Estimé	Réalisé	LOTISSEMENT	Estimé	Réalisé
Remboursement capital emprunt	6 100,00 €	6 083,51 €	Remboursement capital emprunt	7 000,00 €	6 652,48 €
Travaux : réparation clim/stores bibliotheq	10 143,84 €	4 169,10 €	Remboursement capital devise YEN	13 350,00 €	13 333,32 €
Charges diverses	10 215,27 €	10 081,74 €	Charges financières, intérêts	1 700,00 €	577,69 €
Charges financières (intérêts, écarts de taux de change)	2 400,00 €	1 199,64 €	Frais d'Etude	3 000,00 €	1 650,00 €
TOTAL Dépenses	28 859,11 €	21 533,99 €	Déficit	54 214,68 €	54 214,68 €
Excédent antérieur	2 143,84 €	2 143,84 €	Transfert de charges	36 442,90 €	- €
Excédent de fonctionnement	10 234,27 €	10 234,27 €	TOTAL Dépenses	115 707,58 €	76 428,17 €
Dotations FCTVA	10 881,00 €	653,32 €	Excédent antérieur	41 142,90 €	41 142,90 €
Locations salle	5 600,00 €	6 069,98 €	Vente ou subvention communale	74 564,68 €	16 809,76 €
TOTAL Recettes	28 859,11 €	19 101,41 €	Produits financiers	- €	1 298,64 €
			TOTAL Recettes	115 707,58 €	59 251,30 €

TARIFS 2023



MAISON DU THEATRE

320 personnes assises
Climatisation - sonorisation

Caution : 800 € pour toute location (y compris sonorisation)
Arrhes : 50 € petite salle, 100 € grande salle, 150 € grande salle pour les professionnels.

Les résidents secondaires paient le même tarif que les Saint-Paulais

	Grande salle		Petite salle avec cloison	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Journée ou soirée familiale	350 €	430 €	150 €	200 €
Journée familiale (2 jours)	460 €	560 €	200 €	250 €
Mariage, Réveillon, Congrès,	480 €	550 €	210 €	240 €
Mariage, Réveillon (2 jours)	630 €	730 €	250 €	300 €
Vin d'honneur + verres	175 €	230 €	110 €	150 €
Associations, banquet, AEP	330 €	430 €	110 €	200 €
Banquet de classe	170 €	-		
Centre Social : Réveillon solidaire et autres		75 €		
Concours belote-loto	130 €	190 €	110 €	
Traiteur (2 jours)	430 €	530 €	210 €	250 €
Ball country	150 €			
Réunion association extérieure		170 €		
Assemblée générale /réunion		230 €		190 €
Repas des bénévoles	280 €			
Pique-nique interclubs		130 €		
AG + Repas ass St Paulaise /CUMA		110 €		
Autocariste par jour		435 €		
Soirée étudiante		840 €		
Jour supplémentaire	110 €	110 €		
SONORISATION		50 €		
Sépulture		Gratuit		

LOCATIONS AUTRES

Chaise Maison du Théâtre : 0,40 €

Tasse : 1,00 €

Verre gravé : 2,00 €

Verre gigogne : 1,00 €

SALLE COMMUNE DE LOISIRS

Club sportif extérieur (la soirée)	36 €
Soirée privée, hors Commune	700 €
Concours de palets	100 €
Bal	300 €
Vin d'honneur (nettoyage utilisateur)	100 €
avec location Maison du Théâtre	85 €
TENNIS, BADMINTON	
Famille : 35 € à l'année	Par personne : 15 € à l'année
	Par personne : 3 € à la journée
AUTRES	
Moquette 6 rouleaux 4x30 (le rouleau)	50 €
Parquet 126 plaques (0.90 x 3.57 au m²)	0,60 € le m²



CANTINE

Sépulture	Gratuit
Associations, vin d'honneur Saint-Paulais	60 €
Saint-Paulais	140 €
Saint-Paulais 2 jours	200 €
Hors Commune	170 €
Hors Commune : 2 jours	245 €
Réunion association communale	Gratuit
Réunion association extérieure	40 €
Réveillon	160 €
+ location vaisselle	30 €
Le ménage et le chauffage sont compris dans le prix de la location.	

CAMPING

Adulte	4,00 €	Enfant (-12 ans)	3,00 €
Véhicule	4,00 €	Caravane - tente	4,00 €
Taxe de séjour	0,20 €		
Caution clé ou prise camping	80,00 €	Branchement électricité	
Stationnement	3,00 €	Hiver : 4,00 €	Été : 2,50 €



CIMETIERE

CONCESSION			COLUMBARIUM	COLONNE DU SOUVENIR
	Adulte	Enfant		
15 ans	40 €	20 €	300 €	100 €
30 ans	80 €	40 €	500 €	

PHOTOCOPIES

(Demi-tarif pour les associations)

	Noir et blanc	Couleur
A4	0,20 €	0,60 €
A4 RV	0,30 €	0,80 €
A3	0,40 €	1,00 €
A3 RV	0,50 €	1,50 €
Mail	1,00 €	

Commissions Tourisme, Communication

AIRE NATURELLE

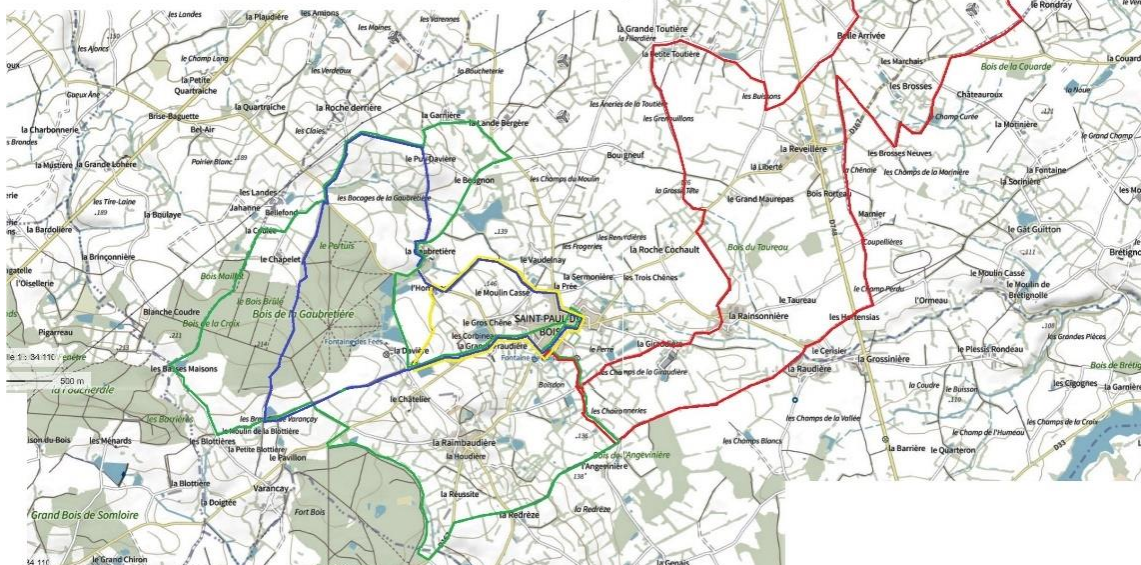
Environ 6 000 personnes ont fréquenté la baignade cet été. Les eaux de Baignade sont classées en qualité « excellente ». Nous avons enregistré une bonne fréquentation aussi au camping. Le site, avec la collaboration de l'association de la pêche, apporte du divertissement pour chacun.



Devant la nouvelle table de ping-pong, les élus en compagnie de Tracy, Romain et Rémy qui ont assuré le suivi du site l'été dernier.

SENTIERS PEDESTRES

La Commune compte désormais 4 sentiers pédestres : les sentiers bleu et jaune ont été légèrement modifiés afin de faire passer les promeneurs dans le bourg et notamment devant la salle de spectacle et l'AEP. Le circuit vert qui quant à lui comportait des variantes a été divisé en 2 circuits (vert et rouge). Ces deux derniers sont en cours de balisage, vous pourrez retrouver les tracés sur le site internet de la Commune.



DEFIBRILATEUR

La maintenance et le remplacement de la batterie du défibrillateur situé sous le porche de la Mairie ont été faits pour un montant de 723€ par Urgence secours équipement.



SITE INTERNET

La commission communication travaille sur la réfection du site internet, pour rajeunir le site et pour une navigation plus aisée. Un devis a été signé auprès de la société Pyramides production pour un montant de 8364.75 € TTC.

APPLICATION INTRAMUROS

L'application intramuros permet de retrouver les informations communales (agenda, actualités, associations, artisans et commerçants...).

QR code pour télécharger l'appli gratuitement.



CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

En plus du repas offert aux plus de 65 ans ou du traditionnel colis distribué aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas (en raison d'une hospitalisation, maladie, raison médicale ou de l'isolement et **lorsque la Mairie en a été informée**), c'est un moment de convivialité et de réconfort aux malades et à leurs proches.

En dehors de ces 2 actions, les membres du CCAS, avec beaucoup de discrétion et de confidentialité, se réunissent pour établir le budget, renouveler les baux du CCAS, analyser les dossiers d'aide sociale présentés par une assistante sociale (80 € maximum par dossier pour les personnes domiciliées depuis plus de 6 mois à Saint Paul du Bois), participer à la banque alimentaire, aux Restos du Cœur, être actif avec le centre socioculturel, l'ADMR, le Clic, la MSAP...



Le repas des aînés s'est déroulé dans la convivialité début décembre à la Maison du Théâtre. Le repas était préparé et servi par le restaurant l'Entracte.

CHEQUE EAU



Le chèque Eau est une aide spécifique pour le règlement de votre facture qui peut être prise en charge partiellement. L'aide porte sur la consommation d'eau uniquement et ne prend pas en compte l'abonnement.

Le chèque Eau est directement déduit de votre facture.

L'aide est attribuée aux habitants de L'Agglomération du Choletais selon des critères sociaux (revenus, dépenses, composition du foyer).

Pour en bénéficier, rapprochez-vous du CCAS de la Commune qui étudiera votre dossier.

Du côté des commerçants et artisans...

AUTO-DEPANNAGE ST PAULAIS



AUTO-DEPANNAGE ST PAULAIS

Entretien
Réparation
Dépannage
à domicile

Achat - Vente de véhicule d'occasion

GOURDIN Nicolas
Lieu dit : Le Moulin Cassé
49310 ST PAUL DU BOIS

N° Siret : 83246524900015
Tel : 07-71-94-66-32
24h / 24 et 7j / 7
autodepannage.stpaulais@gmail.com



L'entreprise est habilitée pour accompagner les démarches de carte grise.

EURL STEVE FRAPPREAU



Steve
FRAPPREAU

Taille de Pierre
Maçonnerie

Steve Frappreau
06-21-36-66-41
eurlfrappreau@orange.fr
www.eurlfrappreau.fr
34 rue de la source
49310 Saint-Paul-Du-Bois

L'entreprise recherche un maçon dans le cadre du développement de l'entreprise.

EPI SERVICE

Nouveau service colis :

Le multiservice est désormais partenaire de Mondial Relais pour les dépôts ou retraits de colis

LE COIN DES TENDANCES



Nouveaux horaires

Lundi : fermé
Mardi : 9h - 12h00 / 14h00-19h00
Mercredi 9h -12h30 / 13h30 -19h00
Jeudi : 9h - 12h00 / 14h00 - 19h00
Vendredi : 9h - 12h00 / 14h00 - 19h00
Samedi : 8h -13h
Rendez-vous sur planity.com

L'ENTRACTE

Ouvert du mardi au jeudi de 10h à 15h et de 18h à 20h.

Le mercredi de 10h à 15h,

du vendredi au dimanche de 10h à 15h et de 18h à 23h.



Menu du jour du mardi au vendredi midi, Carte à partir du 07/01/23 les vendredi soir, samedi (midi et soir) et dimanche midi. Vente à emporter du jeudi soir au dimanche soir (pizza, burger, fish'n'chips).

Ouverture de l'hôtel à compter du mois de Mars.

Contact : 06.37.13.49.83

Faire garder son enfant

Plusieurs solutions s'offrent aux parents de jeunes enfants :

Assistantes maternelles sur la Commune

Marie-Renée VOLCEY

8 Rue de l'eau vive

02.41.75.43.00

Maëva COUVREUR

10 Allée des Noisetiers

07.84.00.56.63

Héloïse NOTEBAERT

27 Rue du Moulin

06.80.55.93.79

Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur le site du Conseil Général : www.assmat.maine-et-loire

Halte-garderie La Ronde des Lutins

Située à Vihiers – Lys Haut Layon,
(en complément des autres modes de garde)
enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Accueil hebdomadaire de 16h maxi

Inscriptions possibles toute l'année.

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée du Frêne Pleureur, VIHIER

49310 LYS HAUT LAYON

Téléphone : 02 41 56 16 62

E-mail : halte.garderie@lyshautlayon.fr



Relais Petite Enfance

Accompagnement des parents, assistants maternels
agréés et gardes à domicile.

Lieu d'écoute, d'information, d'échanges...

Lieu d'animations :

Des Matinées sont proposées pour les jeunes enfants
accompagnés de leurs assistants maternels (et
parents). Elles permettent de partager des temps de
jeux, de profiter de la présence de professionnels de la
petite enfance, d'échanger sur divers thèmes liés à
l'enfant...

Questions sur :

- Recherche de mode d'accueil
- Contrats de travail

Permanence téléphonique

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 13h30 à 15h30
- Le vendredi de 13h30 à 15h

Permanence sur rdv à la maison de l'enfance (halte-garderie à Vihiers)

- Le mardi de 14h à 18h30
- Le jeudi de 16h à 18h30
- Le vendredi de 15h30 à 17h30
- Le 1er samedi du mois de 9h à 12h

RPE "Le Coin de la Rue"

Centre socioculturel

2 rue du Comte de Champagne BP6 Vihiers

49310 LYS HAUT-LAYON

Tél : 02 41 75 42 70

Courriel : petite.enfance@csc-lecoindelarue.fr

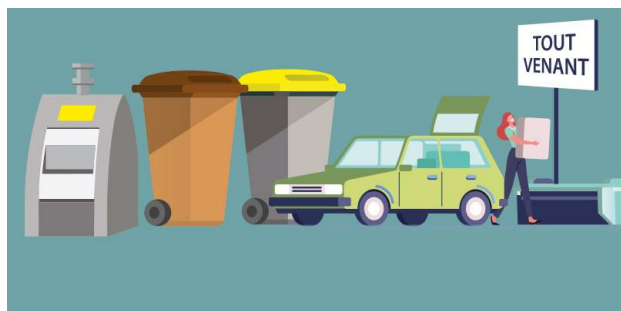


Agglomération du Choletais

Les services à la population

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES EN EVOLUTION

L'Agglomération du Choletais vote en décembre l'augmentation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM. Pour les contribuables, cette revalorisation sera perceptible fin 2023.



La collecte et le traitement des déchets sont impactés par la hausse générale des prix. D'une part, le coût de l'énergie et du carburant augmente. D'autre part, les normes françaises et européennes se renforcent considérablement, impactant là aussi le coût du traitement des déchets.

Pour faire face à cette pression, l'Agglomération du Choletais se doit de faire évoluer le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

La plupart des collectivités françaises ont choisi d'augmenter leur TEOM chaque année. L'Agglomération du Choletais a quant à elle fait le choix d'une augmentation unique du taux : de 9,11% à 11,6%.

Cette augmentation doit permettre de garantir la qualité de service proposé à tous les habitants du territoire. Elle va aussi permettre de prévoir les nouveaux investissements, eux-mêmes impactés par l'inflation, pour la réalisation d'infrastructures répondant aux nouvelles contraintes réglementaires.

Retrouvez un dossier complet sur la TEOM sur Cholet.fr https://www.cholet.fr/chaines/dossier_753_taxe+sur+ordures+menageres.html



BROYAGE DES BRANCHAGES

Le but est d'éviter le passage en déchetterie et de repartir avec du broyat.

L'opération prévue début novembre a été annulée, faute d'inscription.



DOSIMETRE RADON

Avec l'Agglomération du Choletais dans le cadre du contrat local de santé, une action est lancée de sensibilisation sur la qualité de l'air et le radon à destination des habitants.

Des dosimètres sont mis à disposition de la population à la Mairie pour permettre à chacun d'évaluer la concentration en radon de son logement.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'Agglomération du Choletais et l'Agence Régionale de Santé (ARS), avec la contribution de l'association UFC QUE CHOISIR, ont la volonté de mettre en place au cours de l'hiver 2022-2023, une action de sensibilisation sur la qualité de l'air et le radon à destination des habitants.

Renseignements : sds@choletagglomeration.fr



DÉCHETTERIE DU VIHIERSOIS

Le lieu retenu pour l'implantation de la nouvelle déchetterie est l'emplacement actuel de la déchetterie de Vihiers. L'ouverture est prévue pour 2025, selon la durée des études et des travaux.

D'autre part, un projet d'écocyclerie pourrait voir le jour dans le vihierois.

OPAH

QU'EST CE QU'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) ?

Une opération programmée est :

- attractive et facilement lisible et adaptée à tous les publics visés ;
- avec des objectifs réalistes et adaptés aux enjeux locaux ;
- un dispositif permettant la réalisation de travaux complets et de qualité ;
- qui participe à l'attractivité globale du territoire et à la dynamique de l'économie locale



Des aides aux travaux

- Aides droit commun Anah
- Aides collectivité maître d'ouvrage (MOA)
- Aides communales
- Autres Partenaires financiers



Une ingénierie sur-mesure

- A destination des publics Anah
- A destination des collectivités
- Un guichet unique
- Une démarche pro-active



Partenariats financiers et opérationnels



Communication et mobilisation des acteurs du territoire

AIDE AUX PRIMO-ACCEDENTS

Cette aide de l'Agglomération du Choletais concerne toutes les maisons du bourg construites avant 1960. Les aides portent sur l'achat comme sur tous types de travaux de rénovation. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Vous avez des questions sur :

- **Déchets, poubelles, déchetterie...** N° vert 0 800 97 49 49 / www.environnement.cholet.fr
- **Transports Publics du Choletais...** Un guide est à votre disposition à la Mairie /
tél : 02 41 49 02 88 / www.choletbus.fr
- **Service instruction des autorisations d'urbanisme** (permis de construire, déclaration de travaux...)
tél : 02 44 09 25 15 / email : amenagement-adc@choletagglomeration.fr
- **Projet habitat :**
 - Permanence **ADIL 49**...Tél : 02 41 81 89 40 / email : contact@adil49.com
 - Permanence **Espace Info Energie 49**...Tél : 02 41 18 01 08
 - **Prime'Accession** (pour les logements construits avant 1960)... Tél : 02 72 77 20 81 /
email : amenagement-adc@choletagglomeration.fr

COURSE CHOLET PAYS DE LA LOIRE

La course aura lieu le 19 mars 2023. Vous pouvez vous inscrire en tant que signaleur auprès de la Mairie.



SPECTACLES CULTURELS

La salle de spectacle a accueilli par deux fois le festival *Itinérances* pour deux concerts qui ont transporté le spectateur en Corse lors de la première édition et en Argentine pour la 2^e édition.



DES AIDES POUR SE DEPLACER AVEC L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Location de Vélos à Assistance Electrique

Choletbus 2 Roues vous permet de louer un vélo tout équipé, avec l'entretien inclus.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 18 ans résidant sur l'Agglomération du Choletais (AdC).

Et si vous passiez
au vélo à assistance électrique ?



La location peut se faire **au mois (36€) ou à l'année (360€).**

Pour tout renseignement complémentaire ou pour une réservation, merci de contacter le service par téléphone : 02 41 49 47 58 ou par mail à 2roues.tpc@choletbus.fr.

Si vous êtes intéressés, nous fixerons alors un rendez-vous pour souscrire au contrat de location.

Transport à la demande

Le Transport A la Demande

(TAD) est un service de transport en commun permettant d'offrir une solution de transport public dans des zones où un transport régulier ne se justifie pas. Il circule après réservation préalable.

Comment fonctionne le service ?

Des horaires de départ et d'arrivée à l'arrêt "Halte Routière" à Vihiers sont définis. En fonction des réservations déjà effectuées, l'opératrice vous indiquera l'heure de prise en charge ou de dépose à l'arrêt souhaité (pour Saint Paul du Bois : Centre bourg).

Renseignements : 02 41 49 02 80 ou par mail tpmr.tpc@choletbus.fr



Covoiturage

Choletbus  UNE NOUVELLE MOBILITÉ !

PASSAGER

Trajet 1 zone à 1,45€*
Trajet 2 zones à 1,85€*

avec

KAROS

* +0.09€/km au-delà de 20km

CONDUCTEUR

Compensation d'1.85€ par trajet*



Plus d'informations sur choletbus.fr

Costumes et Théâtre

Saint Paul du Bois

Année 2022



De Janvier à Avril 2022, la troupe théâtrale a eu le plaisir d'interpréter deux pièces :

« La femme du Boulanger »

pièce adaptée du roman de Marcel Pagnol par la troupe



« Un pépin dans les noisettes »

comédie de Jean Claude Martineau



Les spectateurs, malgré le contexte sanitaire particulier au début de l'année 2022, sont de retours, pour notre plus grand plaisir et nous espérons le leur également.



Fin avril 2022, ce sont les jeunes pousses de l'atelier théâtre Interco qui sont venus faire vibrer les planches. Heureux de pouvoir enfin remonter sur scène pour le bonheur de leurs proches venus admirer et applaudir leurs créations annuelles, ils étaient 35 à se relayer sur scène dans 3 pièces différentes, accompagnés d'une conteuse seule en scène.



7 personnes constituent le groupe de pilotage pour cet atelier soutenu par de nombreux bénévoles dans l'accompagnement de Peter pour l'encadrement lors des séances d'ateliers et des représentations.

Pour l'année 2023, ce sont 43 jeunes répartis en 4 groupes qui se produiront sur scène à St Paul du Bois les 22 et 23 avril 2023.

Venez découvrir nos jeunes talents.



En Mai 2022, les membres du conseil d'administration, les salariés de l'AEP, et des bénévoles volontaires se sont mis en scène, en costumes, dans le but de réaliser en lien avec la municipalité un projet photographique hors les murs. Il s'agit

là de donner à voir, sur des panneaux supports, l'exception naturelle et culturelle de la Commune de St Paul du Bois. Ils ont



été accompagnés par des bénévoles pour la création et le soutien logistique de cette double journée de prise de vue.



Le 14 juin 2022 puis le 21 octobre 2022, l'AEP en partenariat avec la Mairie de St Paul du bois a accueilli à deux reprises le festival Itinérances.

La première édition de juin a vu le concert de musique « Tra Mare E Monte » faire résonner la salle aux accents Corse avec en introduction un poème donné par les élèves de l'école de St Paul du Bois.



Puis pour l'édition d'Octobre aux accents cette fois-ci argentin, les musiciens ont fait vibrer la salle sur des notes de tango et le récit de la vie d'Astor Piazzolla. Entièrement pensée en collaboration avec une délégation de l'AEP, cette soirée a vu successivement se dérouler sur scène une présentation de l'association par les salariés, un teasing de la future pièce 600 000 F par mois par des comédiens de la troupe et l'accompagnement des musiciens du conservatoire de

musique de Cholet par des conteurs issus de la troupe de l'AEP. Tous les intervenants y compris les musiciens étaient en costumes.

★ Agenda 2023

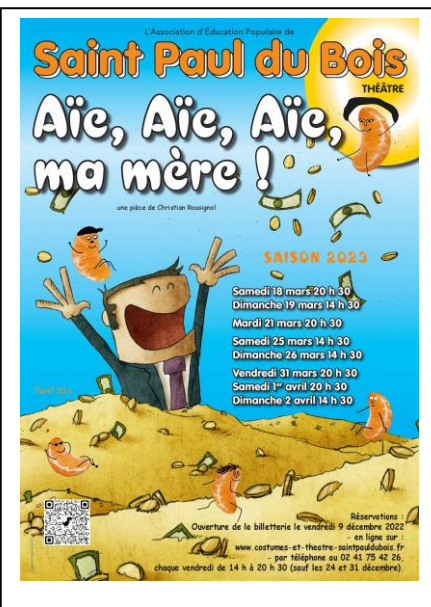
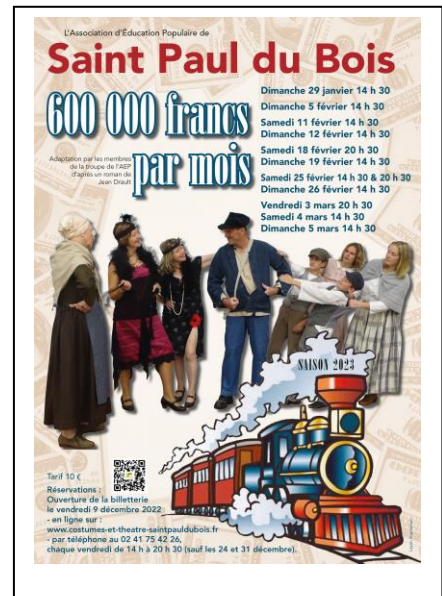
« 600 000 Francs par Mois »

du 29 janvier au 5 mars

Nous sommes dans les années 20, sur un quai de gare. Un milliardaire qui s'ennuie, un cheminot un peu bavard et pas farouche... Il suffisait qu'ils se rencontrent pour qu'ils se lancent dans un pari fou : dépenser 600 000 Francs par mois ! Femme et enfants embarqués dans le périple, Galupin, le cheminot, en est sûr, l'argent fait le bonheur et il le prouvera ! Facile vous dites... C'est à voir...

« Aïe, aïe, aïe, ma mère ! » De Christian Rossignol

du 18 mars au 2 avril



Pour Louis-Achille, industriel et grand bourgeois parisien, tout commence en 1953 en Algérie où, venu pour affaires, il est malgré lui l'instrument de la vengeance de Massimo aux dépens des Villanova. Sa situation se complique en 1966 lorsque tout ce petit monde se retrouve dans son manoir de Sologne au moment où il reçoit Mme Mac Ferson, une cliente américaine très importante. Il pense à tort que cette arrivée se déroulera sans encombre mais sa famille et autres intrus ne l'entendent pas de cette oreille...

Réservations :

Tel : 02 41 75 42 26 les vendredis de 14h à 20H30

Ou en ligne sur le site internet :

www.costumes-et-theatre-saintpauldubois.fr

Assemblée générale AEP

La date envisagée est le dimanche 19 ou le 26 février 2023. Date à confirmer.

Nous y ferons le compte-rendu de l'ensemble de nos activités. Nous invitons tous les St Paulais à venir assister à cette assemblée générale. A cette occasion, vous pourrez prendre vos cartes d'adhérents ou au plus tard le 31 mars 2023 au bureau de l'AEP.

MERCI A TOUS LES BENEVOLES QUI OEUVRENT AVEC PASSION ET ENVIE POUR L'ASSOCIATION

TRES BONNE ANNEE 2023 A TOUS

Association d'Éducation Populaire
1A Rue de la Source 49310 St Paul du Bois
02 41 75 07 08

www.costumes-et-theatre-saintpauldubois.fr

P.S : Pour les locations de salles, veuillez désormais vous adresser directement à l'accueil de l'AEP aux horaires d'ouverture.



« LES LUTINS ST PAULAIS »

Le Dimanche 27 Novembre 2022 a eu lieu, après 2 ans d'absence à cause du Covid, le 9^{ème} Marché de Noël. Cette année, nous avons eu 38 exposants sur le marché (artisans et commerçants) avec encore des nouveautés et toujours plus de qualité.

Vous avez été, une nouvelle fois, nombreux, à venir découvrir ces produits, les animations (Pampas et Solo, Les Danseurs des Herbiers, Contes pour Enfants, Maquillage, manège pour enfants, balades en poneys) avec l'indispensable présence du Père Noël, et le repas de Noël bien apprécié, sans oublier les fouaces.

Nous renouvelons notre **GRAND MERCI** à nos bénévoles, qui malgré notre absence pendant 2 ans, n'ont pas hésité à nous rejoindre pour nous soutenir et faire de ce moment ce qu'il est.



Un grand Merci aussi à l'équipe qui a préparé la magnifique crèche visible tous les jours dans l'église.

Le travail des commissions mises en place depuis plusieurs années (animation, restauration...) nous permet d'améliorer le fonctionnement du Marché pour votre plaisir et celui des exposants qui nous en remercient chaque année par leur fidèle présence.

Date à retenir pour 2023 :

Dimanche 26 Novembre 2023 : 10^{ème} Marché de Noël



Membres du Bureau :

Président : Alain CESBRON
Vice-Président : Eric LEGEAI
Trésorière : Valérie CRETIN
Trésorier Adjoint : Daniel THULIEVRE
Secrétaire : Karine BREMOND
Secrétaire Adjointe : Coralynne OUDOUX
Membres : Aurélie LENORMAND, Samuel GABARD, Rémy FARDEAU, Emmanuel MARTINEAU, Nelly SAUVAITRE, Yoann BONNEAU

Les habitants de la Raimbaudière

AMIS SAINT PAULAIS

L'association des habitants de la Raimbaudière
vous souhaite une très belle année 2023.



Après deux ans d'interruption en raison de la crise sanitaire, cette année 2022 fût marquée par le retour de notre traditionnelle fête du village, le samedi 13 août.

L'équipe de bénévoles était plus motivée que jamais pour faire revivre la fête incontournable de notre petit hameau. Nous avons été ravis d'accueillir autant de monde dans une ambiance de folie !!

UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANT(E)S !

Rendez-vous le **samedi 12 août 2023** pour une nouvelle édition.

Au programme : Un concours de gros palets, suivi d'un apéritif et d'un dîner champêtre, une soirée disco viendra clôturer la soirée.

Comme chaque année au printemps, nous avons organisé une journée travaux afin d'entretenir les espaces verts et les infrastructures de notre petit village.

L'association de la Raimbaudière vous propose la location de stands et de matériels :

* Stand 12m par 6m : Association et habitant de la Commune : 75€ / Extérieur : 100€

* Stand buvette 6m par 3m : 30€ l'une ou 60€ les deux

* Percolateur : 15€

* Toilette mobile : 20€

* Enceinte avec port USB et micro : 25€

* Plancha : 20€

Réservation des stands : 02 41 75 01 04 -

Autres réservations : 06 19 83 52 17

Le président,

La composition du bureau reste inchangée depuis l'année précédente :

Président : Michaël JAUGIN

Vice-président : Cédric FARDEAU

Trésorier : Thibault VITRE

Trésorier adjoint : Emmanuel MARTINEAU

Secrétaire : Hélène CRETIN

Membres : Maryline JAUGIN, Jacques CHEMINEAU, Cyril MARTINEAU, Manuel VITRE

Les Protecteurs de Saint Paul du Bois

Si vous êtes nouvel arrivant sur la Commune et que vous souhaitez chasser, n'hésitez pas à nous contacter.

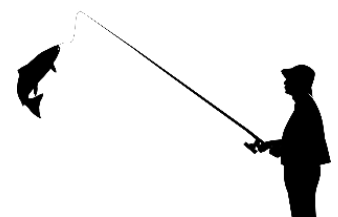


En cas de besoin, l'association reste disponible pour la destruction des nuisibles au 06.23.68.24.90.

La Gaule Saint-Paulaise

Rendez-vous pour l'ouverture de la prochaine saison le 1^{er} mai 2023.

A bientôt et Bonne pêche !





AS SAINT HILAIRE VIHIER ST PAUL



Le samedi 8 octobre, une Remise de Labels particulière s'est déroulée à l'Association Sportive Saint Hilaire Vihiers Saint Paul.

La Ligue de Football des Pays de la Loire a remis le samedi 8 octobre au club de [Association Sportive Saint-Hilaire Vihiers Saint-Paul](#) les Labels Jeunes FFF et Labels Jeunes FFF Féminines Crédit Agricole pour récompenser leurs initiatives et actions pour leurs différentes catégories.

Lors de cette journée spéciale, le club a mis en place de nombreuses activités comme le Foot en Marchant, le Fit-Foot, le Futnet, le Cécifoot, le Feetbool (aussi appelé Foot-Pétanque), le Golf-Foot, ou encore le Tir-Cible...

En fil rouge tout le long de la journée, les gens pouvaient assister aux matchs de leurs différentes catégories jouant à domicile !

Une opposition « Foot en marchant » a également été organisée entre des membres du District de Football de Maine et Loire et ceux du club de l'AS Saint Hilaire de Vihiers.

A la fin de cette journée, le club a organisé le « Match des Mamans », mettant en lumière les mères des jeunes enfants au cours d'une petite rencontre très sympathique entre elles sur un stadium gonflable.



Contacts :

Bertrand PAIROCHON, Président

Anthony GERVAIS, vice-président adjoint

02.41.75.10.06

Pierre VITRE, Responsable technique de l'école de foot 06 01 72 54 61

Mail : asshvsp@outlook.fr

Site internet : asshvsp.fr



CSSP Basket

La saison dernière s'est achevée sous la convivialité, puisque les manifestations ont pu avoir lieu. Les jeunes ont participé à la fête du mini-basket, qui comme chaque année a eu lieu à la Meilleraie. L'ensemble du club a pu se regrouper pour soutenir l'équipe de Cholet Basket lors d'un de leur match. Aussi, une grosse équipe de bénévoles, principalement des St Paulais, s'est mobilisée pour organiser l'incontournable randonnée des fouaces de St Paul.



Les séniors masculins, après de nombreuses années en DM2 et DM3, ont décidé de mettre un terme à leur aventure. Certains continuent le basket au sein de l'équipe loisir. Un grand merci à eux pour leur implication dans la vie du club.

Après 6 années à la présidence du CSSP Basket, Jérôme Chouteau cède sa place. Nous ne pouvons que le féliciter pour son implication, d'autant qu'il reste parmi les membres du bureau. Linda Chouteau, de la Commune de Somloire, devient la nouvelle présidente.



Composition du bureau pour la saison 2022-2023 :

- de Somloire : Linda Chouteau (présidente), Magalie Laurand (trésorière), Laurent Festoc (secrétaire), Jérôme Chouteau, Noémie Doublet, Cédric Petit, Lucie Doublet, Lucie Chabauty.
- de St Paul du Bois : Laura Guignard, Marlène Jacquet.
- de La Plaine : Steeve Frémondrière (vice président).
- nous sommes toujours en recherche de volontaire pour la Commune des Cerqueux. Très heureux que St Paul ait entendu notre appel l'année d'avant. Nous comptons sur vous.

Cette année, le bureau étant un peu plus important que les autres années, nous remercions d'ailleurs vivement les nouveaux venus, des commissions ont été créées pour se répartir les tâches et pouvoir avancer sur des projets. (Survêtements, maillots, fêtes, arbitrage, communication ...)

L'entraînement se déroule comme les autres années en tournant sur les 4 Communes. De septembre à octobre à St Paul, de novembre à décembre à La Plaine, de janvier à mars aux Cerqueux, et d'avril à juin à Somloire. Le mois de juin est l'occasion

pour les non-licenciés de venir essayer des entraînements avant de s'engager dans ce sport collectif.

Les équipes :

Baby. Très peu cette année.

U9 : 2 équipes mixtes.

U11 F et G

U13 F et G

U15 F

U15 G, est sur la Commune d'Argentonnay en entente.

U18 F

Sénior F

Loisir F et G

Fernand Belmudes entraîne les baby et U9-11-13-15. Loïc Bernard entraîne les U18 et sénior.

Une nouveauté cette année : Cédric et Steeve proposent pour les U13 et U15, en complément de leur entraînement, une heure de plus de pratique le vendredi soir.

Après avoir obtenu le label « Mini Basket » pour la saison 2018-2019, le club vient de s'inscrire auprès de la FFBB, pour obtenir le nouveau label « Ecole Française de Mini Basket », ceci va demander encore un peu de travail et de projets à mener sur plusieurs années, nous sommes confiants et motivés.

Nous tenons à remercier les municipalités, pour leur soutien financier et matériel. Aussi l'entreprise Pasquier, pour son partenariat avec nous depuis des années. Et enfin les bénévoles, parents, licenciés, coaches ... sans qui le club ne pourrait fonctionner.

Les dates à retenir :

7 janvier 2023 : sortie club à Jean Bouin Angers pour soutenir l'équipe sénior Féminine de l'UFAB

Juin : Randonnée des fouaces sur St Paul

Fin octobre : Disco sur Somloire

Tous les weekends pour venir encourager nos équipes dans les salles

Plateau mini basket aux Cerqueux



Les jeunes récompensés à Cholet Basket



Fête du mini-basket, rencontre avec Makoundou

Country Saint Paul

Notre association *Country St Paul* fait un mélange de country et de danse en ligne. Les cours ont lieu les mardis et jeudis à 20h dans la salle du théâtre de St Paul du Bois. L'adhésion est de 40 euros pour l'année (septembre à juin). Le mardi est réservé aux danseurs confirmés avec l'animatrice Tracy Tooth et le jeudi aux débutants avec Ludivine Rivière. Vous pouvez venir un jeudi pour une séance d'essai gratuite à tout moment, juste en nous prévenant à l'avance.

En 2022, 10 de nos membres ont été bénévoles au SpeedFestival pour aider à la buvette, au barbecue et au petit-déjeuner. Nous avons également fait une démonstration le samedi après-midi où nous avons dansé 3 danses puis enseigné 2 danses pour débutants aux festivaliers dont beaucoup nous ont rejoint. Très amusant ! Pendant l'année, nous avons plusieurs soirées à thème où nous dansons et partageons un repas. Il y a d'autres clubs de danse country dans la région qui organisent des bals tout au long de l'année et nous y participons souvent – danser, apprendre et rencontrer d'autres personnes ayant la même passion.

Venez essayer !



Cours les mardis & jeudis soirs – Maison du Théâtre
06.75.21.62.26
country.st.paul@gmail.com



Familles rurales

Rapport d'activités

En 2022, 34 familles adhérentes.

Bibliothèque

Actuellement 112 lecteurs abonnés actifs dont 42 de 0 à 13 ans, 8 de 14 à 18 ans et 62 de 19 à 90 ans.

En 2021, nous avons réalisé 2769 prêts : 1114 pour adultes et 1655 pour les jeunes et ados. Nette progression par rapport à 2020 mais qui était une année COVID donc difficile d'en tirer des conclusions.

Nouveau panneau de signalisation pour indiquer la bibliothèque

Les stores ont été changés et dans la partie haute, des filtres à UV posés pour éviter les décolorations sur les ouvrages, c'est très efficace et du confort en plus cet été pour les 16 bénévoles qui assurent les permanences.

Nous avons décidé de relancer les animations stoppées par le Covid, pour les jeunes aux vacances scolaires et ponctuellement pour les adultes.



Aux vacances de la Toussaint, pour les enfants c'était « Panique chez les squelettes » animation pour 8 enfants suivie d'un petit goûter. Pour les scolaires, un Voyage –lectures avec les enfants de GS et CP sur le thème des monstres et enfin pour la fin de l'année un spectacle familial « contes d'hiver et de passage » par la compagnie Omi Sissi le 3 décembre.

Bibliothèque ouverte les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h30. De nombreux ouvrages pour jeunes et adultes, **carte gratuite, passez nous voir !**

Gym pour adultes

Actuellement seulement 13 inscriptions contre 24 l'an dernier.

Difficultés pour recruter un coach donc changement de jour et d'horaire ce qui explique les inscriptions restreintes.

Cours dynamiques et d'un bon niveau avec cardio, renforcement musculaire, gainage, exercices pouvant être adaptés à tous niveaux pour hommes et femmes.

Il est encore possible de s'inscrire au 02 41 75 86 50.

Couture

Le mardi soir et mercredi soir, une semaine sur 2 pour 11 adultes réparties en 2 groupes et un groupe de 5 jeunes un mercredi sur 2. Les cours adultes durent 1h30 et les cours jeunes 2h. Cours assurés par Amélie Brunet, couturière qui s'adapte aux besoins de chacune pour des créations, réparations, transformations...

18 cours pour les adultes et 14 cours pour les jeunes.

Art Floral

Nouvelle activité ponctuelle qui a commencé pour Noël avec proposition d'un cours de 16h à 18h et d'un autre de 20h à 22h le lundi 19 décembre pour réaliser une composition pour les fêtes. C'est une professionnelle Mélanie Gourdon de « la Malle à idées » qui a assuré l'animation, elle fournissait tout le matériel.



Ecole Haute Foy

A l'école de Haute Foy en 2021-2022 sont nés de véritables artistes. Le thème d'année étant « silence on tourne », les élèves ont donc été acteurs, animateurs de radio, spectateurs, « monteurs » de vidéos, chanteurs... En effet, avec l'aide de partenaires extérieurs, ils ont pu assister à un tournage de film, réaliser une émission de radio, visiter un studio d'enregistrement de radio et de musique, composer chanter et enregistrer une musique. Nous avons peaufiné ce projet en créant un clip vidéo.

L'année s'est achevée par un véritable spectacle réalisé par les enfants.

Pour cette année 2022-2023, l'équipe enseignante reste au complet avec Charlotte Hamon enseignante en CP CE1, Emilie Audouin enseignante en CE2 CM1 CM2 et Emeline Bodin enseignante en maternelle et cheffe d'établissement accompagnée de Karine Gourichon, ASEM de l'école. Christine Landreau est l'enseignante spécialisée qui intervient au sein de l'école. Viennent compléter cette équipe enseignante Cassandra Pithon qui remplace Emeline les

vendredis et Marine Piot qui vient de façon ponctuelle lors des journées de décharge de direction d'Emeline. Angélique Jaunet, AESH reste parmi nous pour accompagner une élève en situation de handicap.

L'école de Haute Foy maintient ses effectifs avec 49 élèves cette année, répartis en trois classes de la TPS au CM2.

« Bien dans tes baskets » est le thème de l'année, cela signifie être bien avec soi-même et avec les autres. Nous allons donc apprendre à bien se connaître soi-même, à croire en son potentiel, à accepter les différences et à favoriser le bien-être dans la classe (méditation, relaxation, yoga, sophrologie...). De plus, l'équipe pédagogique est cette année en réécriture du projet pédagogique (à partir de constats observés à l'école) qui nous servira pour les 3 prochaines années.

Pour l'aspect éducatif, nous allons prochainement recevoir une plaquette pour notre nouveau projet éducatif.

Renseignements et inscriptions auprès de la cheffe d'établissement de l'école, Mme Bodin Emeline au 02 41 56 10 12.



BUREAU

Composition du bureau OGE

Présidente : COUVREUR Maeva

Vice-Présidente : QUERON

Margot

Trésorier : BREUX Geoffrey

Vice-Trésoriers : QUERON

Margot et TOURNIER Geoffrey

Composition du bureau APEL

Président : NOTEBAERT Peter

Vice-Président : GODET Clément

Trésorier : BRUNET Pascal

Vice-Trésorier : BÉCOT Dorian

Secrétaire : LENORMAND

Auréli

Membres : BIEN Aurélien,
CATHELINEAU Cédric, CANSOT
Fanny, GAUDICHEAU Jean-
Jacques, FRAPPREAU Pascal,
SAUVAITRE Jérôme, BRUNET
Amélie



ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est géré par la commission périscolaire de l'OGEC.

C'est l'esprit plus serein que la rentrée de novembre s'est effectuée. En effet, le retour de Madame ROCHAIS Joëlle mais aussi le recrutement d'une nouvelle salariée au sein de la périscolaire, Madame BRUNET Aurélie, permettent une situation pérenne du service. **Elles sont ravies d'accueillir les enfants de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.**

Pour toute demande de renseignement :

periscolaire.hautefoy@hotmail.fr

Rappel :

- Merci de transmettre vos plannings au plus tôt afin de gérer au mieux le nombre d'animateurs.
- Les enfants doivent être récupérés à l'école dès 16h30. Le cas échéant, ils sont pris en charge par la périscolaire avec facturation du premier quart d'heure. Pour des questions de sécurité, aucun enfant ne pourra être récupéré lors du trajet vers la périscolaire.

Merci d'être vigilant sur ces horaires.

Les membres de la commission souhaitent remercier la Mairie de son soutien ainsi que le centre socioculturel « Le Coin de la Rue » et la CAF des Pays de la Loire.

Le bureau périscolaire.



Cantine scolaire

La cantine accueille une trentaine d'enfants de l'école de Haute Foy.

Joëlle Rochais et Christelle Moussu élaborent et préparent les repas. Aurélie Brunet intervient pour l'accompagnement des enfants et le service de cantine.

Des grands-parents, parents ou familles bénévoles accompagnent le trajet vers la cantine chaque lundi.

Le conseil d'administration de l'association est composé de 5 membres dont le vote du bureau a eu lieu le 14 Octobre 2022 :

Présidente : Guillemette Humez,

Trésorière : Andréa Tournier,

Secrétaire : Héloïse Notebaert,

Membres : Pascaline Roussel et Christelle Delaunay.

L'association s'organise autour de :

- > La gestion administrative et financière de la cantine : contrats des salariées, facturation des repas auprès des familles, relances de paiement auprès de certaines familles...
- > La mise en place d'animations : tombola du marché de printemps, petits déjeuners du Speed Festival...
- > La gestion des états des lieux lors des locations de la salle de la cantine.

Pour les locations de la salle de la cantine, les prises de renseignements et les réservations se font auprès de la Mairie, les membres du bureau se chargent des états des lieux entrée et sortie.

Pour inscrire votre enfant ou pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à un membre du bureau, à Mme Rochais (Mardi et Jeudi) ou Mme Moussu (Lundi et Vendredi)

au 02 41 56 15 10 entre 9h et 14h,

ou par mail à cantine.st.paul.du.bois@gmail.com

Les membres de la cantine tiennent à remercier les familles, les salariés et les bénévoles pour leur compréhension et leur adaptation tout au long de l'année écoulée.

En effet, celle-ci a été difficile par la gestion de la main d'œuvre salariée pour pallier au remplacement de Joëlle.

Nous remercions tout aussi chaleureusement la Mairie et les membres du Conseil Municipal, pour leur soutien financier en accordant un supplément de subvention pour nous aider à pallier à la hausse des charges liées à la crise que nous traversons tous.



Foyer des jeunes



La Junior Association « ÇA COOL DE SOURCE » est ouverte à tous les jeunes de Saint Paul du Bois à partir de 11 ans. Les jeunes peuvent se retrouver dans leur local. La JA est accompagnée par Baptiste, animateur jeunesse au centre Socioculturel « Le Coin de la Rue ».

Les jeunes se retrouvent avec Baptiste, pour des après-midis jeux de société, robotique, des rencontres, des projets ou des soirées.

Objectifs de l'association

- Se retrouver et apprendre à connaître les jeunes de la Commune
- Avoir un lieu de rencontre
- Faire vivre la Commune
- Organiser des projets vers l'extérieur (sortie, séjour, manifestations).

Projets

- Réhabilitation du local
- Soirées jeunes au local
- Actions d'autofinancement
- Participer aux actions de la Commune
- Remobilisation des jeunes

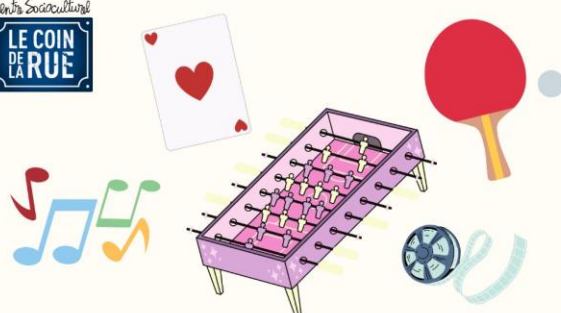
Envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Baptiste, animateur jeunesse, au 07 50 86 78 87.



Service et plonge lors du repas des bénévoles de l'Ami de Tous



Stand pêche à la ligne lors du Marché de Noël



Foyer des jeunes St Paul du Bois

Ven 6 Janvier Soirée jeux de société 19H-22H
Ven 3 Février Soirée jeux vidéo 19H-22H

* Personne pour t'emmener n'hésite pas à me contacter pour trouver une solution !

Accès à partir de 10 ans (2011)

* Apporte un pique-nique ! Rendez vous au foyer des jeunes en face de la bibliothèque

Renseignements au CSC "Le Coin de la Rue" auprès de Baptiste Animateur Jeunesse :
 2 Rue du Comte de Champagne - B.P.6 - Vihiers - 49310 Lys Haut Layon
 07 50 86 78 87 - baptiste@csc-lecoindelarue.fr - <http://www.csc-lecoindelarue.fr>

BDC Crew – Speed Festival

Le speed festival 2022

Les 26 et 27 août derniers, a eu lieu la 2^{ème} édition du speed festival à Saint Paul du Bois. Cet évènement a rassemblé chaque soir plus de 700 festivaliers venus assister aux concerts d'une dizaine d'artistes et groupes de musique. Tout comme la première édition, la programmation était éclectique (musique électro, rock et rap) et une grande partie des artistes étaient originaires de la région. La deuxième édition a été un réel succès et les retours sont bons sous tous les angles. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide des 80 bénévoles présents tout au long du week-end et de tous nos partenaires.

Après la réussite de cette édition, nous avons fixé la date pour l'année 2023. La troisième édition du speed festival se déroulera les 25 et 26 août. Vous pouvez déjà réserver votre week-end !

Nous tenions à remercier les bénévoles présents lors de ce weekend, nos partenaires qui nous ont soutenus tout au long de l'année et les Saint Paulais pour leur soutien et leur confiance.

L'association BDC Crew



CLUB « La Gaïeté »

Se retrouver, discuter, jouer, partager un café...

A l'attention de tous les retraités (hommes ou femmes), le bureau du Club serait très heureux de vous rencontrer. Rendez-vous à la salle de l'AEP tous les jeudis à 14h pour jouer à la belote. D'autres jeux peuvent être proposés (scrabble, dames, tarot, etc.).

Afin d'en discuter ensemble et de mettre des actions en place, venez nous retrouver un de ces jeudis.

Président : Christian Rambaud

Vice-président : Gérard Guinefolleau



Amis de Notre Dame de Haute Foy

La vie de l'association est animée par un conseil d'administration de 12 personnes dont le prêtre de la paroisse, membre de droit. De nombreux bénévoles s'associent à l'animation de la chapelle ainsi qu'à l'ensemble du site et participent également à son entretien afin de la rendre toujours accueillante.

L'Association remercie la Commune pour l'entretien régulier des espaces verts.

Le pèlerinage du 15 Août, fête de l'Assomption, accueille de nombreux fidèles pour l'un des plus importants rassemblements des chrétiens de la région.

La chapelle est ouverte chaque jour à partir de 9h. Une messe y est

célébrée chaque mercredi (16h30 l'hiver et 17 h l'été) sauf le



troisième mercredi du mois.

Courant 2022, divers travaux ont été réalisés : rénovation de la grande croix extérieure et des portes de la chapelle, aménagement des toilettes hommes et élagage de la haie de cupressus.

En 2023, se concrétisera, dès le printemps, le projet de rénovation des façades Ouest et Sud de la

chapelle. Cette rénovation est indispensable pour assainir les murs intérieurs marqués par de nombreuses taches d'humidité. Ce projet est porté en partenariat avec la Commune (CCAS) propriétaire et la Fondation du Patrimoine qui apportera son aide pour la mise en place d'une campagne de financement et d'appels aux dons. Toutes les modalités de cette campagne sont précisées dans le dépliant joint à ce bulletin municipal. L'Association des Amis de Notre Dame de Haute Foy vous remercie à l'avance pour votre soutien. Elle remercie aussi la Commune et la Fondation du Patrimoine pour leur soutien et leur engagement.

Pour effectuer vos dons par internet : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-haute-foy



Relais paroissial de St Paul

Le relais paroissial de St Paul fait partie de la paroisse St Hilaire en Vihiersois composée de 17 clochers.

C'est le père Roger Letheuille qui est responsable de notre paroisse ; il est aidé par le père Jean Gaignard, retraité, par Jean Marie Simonneau, diacre et par l'Equipe d'Animation Paroissiale.

En ce moment, une messe est célébrée à St Paul le 3^{ème} dimanche de chaque mois à 11h et chaque mercredi à la chapelle de Haute Foy (16h30 l'hiver, 17h l'été) sauf le troisième mercredi où aux mêmes heures est proposé un chapelet médité. D'autres messes ont lieu dans les Communes voisines, vous pouvez trouver les lieux et heures sur la feuille dominicale déposée chaque semaine à l'église, à la chapelle de Haute Foy et à l'épicerie.

Vous trouverez tous ces renseignements et toute la vie de la paroisse sur le site internet, il est mis à jour très régulièrement.

Des bénévoles ont confectionné une grande crèche dans l'église de St Paul, vous pouvez venir la visiter, l'église est ouverte tous les jours.



Contacts Paroisse

Pour tout renseignement ou demande de sacrement

Maison paroissiale de Vihiers

11, rue du champ de foire des champs 49310 Vihiers

Horaires ouverture :

du lundi au samedi de 9h à 11h30

Tél : 02 41 75 80 90

Père Roger Letheuille : 02 41 70 92 27

Père Jean Gaignard : 06 17 31 04 42

Courriel paroisse :

paroisse.sainthilaireenvihiersois@orange.fr

Site internet : sainthilaireenvihiersois.diocese49.org

Relais de St Paul

Andrée Manceau : 02 41 75 86 50
pour tous renseignements

Pour les sépultures :

Chantal Gervais : 02 41 75 02 31 et

André Godet : 02 41 75 07 56

Ou la paroisse : 06 41 52 37 51

Infos communales

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le lundi et mercredi matin, samedi de 8h30 à 12h.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

La Mairie n'est pas habilitée à délivrer les titres. Vous pouvez prendre rendez-vous à la Mairie de Vihiers au 02.41.75.58.00.

Remplir la pré-demande sur internet vous fera gagner du temps ! La photo doit dater de moins de 6 mois.

FORMATION BNSSA



Une nouvelle formation

BNSSA est proposée de janvier à mai 2023 sur Angers (50 heures réparties sur les samedis matin). La Commune, en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Maine-et-Loire, financera la formation d'un jeune, en vue d'un recrutement pour la surveillance de la baignade l'été.

Age : avoir 17 ans le jour de l'examen

Cette formation permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS).

mail : foramtions@maine-et-loire.protection-civile.org

Formation : LES PONTS DE CE / Tél : 02.41.34.54.00

SECHERESSE

La Commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2022 après avoir effectué un recensement des fissures et autres dégâts.

Dans le cas où l'état de catastrophe naturelle serait reconnu, il pourrait ouvrir droit à la garantie contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet de contrats d'assurance.

Les administrés disposent de 10 jours après la signature de l'arrêté du département pour faire les démarches auprès de leur assurance.

ADRESSAGE

Dans le cadre de la démarche d'adressage, la Mairie a informé les différents interlocuteurs (pompiers, cadastre, impôts, poste, gestionnaires de réseaux, services de l'Agglomération du Choletais...) sur les modifications d'adresse intervenues sur la Commune parallèlement aux courriers envoyés aux administrés

concernés. Les nouvelles adresses sont également enregistrées dans la Base Adresse Nationale (BAN) qui permet le positionnement géographique de l'adresse.

Malgré ces démarches, certains organismes éprouvent des difficultés à intégrer l'ensemble des modifications dans leur système informatique à court terme. Les modifications des adresses vont se faire au fil du temps. Pensez à faire votre changement d'adresse auprès de tous les services : médicaux, abonnement, commerces...

D'autre part, pour bien recevoir son courrier, il est nécessaire de bien identifier ses nom(s), prénom(s) et adresse sur votre boîte aux lettres.

DECHETTERIE

Ouverte tous les samedis de 14h à 17h.

Les dépôts en dehors de ces horaires sont interdits.

Pour la sécurité de tous et la protection de l'Environnement, il est obligatoire de couvrir ou de maintenir votre chargement lors de votre venue en déchetterie, afin d'éviter l'éparpillement et l'envol des déchets sur la voie publique pendant le trajet.

Déchets acceptés :

Déchets végétaux (pelouse, branchage) | Bois (bois traités, palette) | Grands cartons

Gravats | Tout venant | Huiles alimentaires

Piles et batteries | Huiles de vidanges

Pensez à demander la carte de déchetterie, qui correspond à l'Agglomération du Choletais. Nombre de passage autorisé par an : 12 par foyer.

COLONNE TEXTILE-LINGE-CHAUSURE

Offrez une 2ème vie à vos textiles, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés.

Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paires. Tout est placé dans un sac bien fermé. Ne pas déposer d'articles humides.

La colonne se trouve sur le parking de la cantine, rue de la Fontaine.



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Pour obtenir du produit contre les rongeurs, adressez-vous à M. André GRELLIER au 02.41.75.07.64.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Quelle surveillance de votre animal devez-vous effectuer ?

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

Un chien est considéré comme divaguant si :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un chat est considéré comme divaguant si :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
- Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
- Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le fait de laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de **150 €**.

Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de **135 €** s'il est pris en flagrant délit.

Naissance

Vous devez identifier votre animal

L'identification est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois.

L'identification est effectuée par un vétérinaire.

L'identification permet d'attribuer à l'animal un numéro unique et d'enregistrer vos nom et adresse à l'Icad.

L'identification de votre animal permet de vous identifier et de vous contacter si votre animal est retrouvé après avoir été perdu ou volé.

Le vétérinaire qui procède à l'identification vous délivre immédiatement une attestation provisoire d'identification. Il informe également l'Icad de cette identification dans les 8 jours.

Si vous changez d'adresse (ou de numéro de téléphone), vous devez en informer l'Icad pour rester joignable en cas de perte ou de vol de votre animal.

Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1er janvier 2012 peut être puni d'une amende de **750 €**.



**Pour les protéger,
faites-les identifier**

Cela permet :



de le retrouver
et de le récupérer
plus rapidement
en cas de fugue
ou s'il est déclaré
entré en fourrière



de lui permettre
de voyager à
l'étranger grâce à
l'obtention d'un
passeport



de lui donner
sa propre identité
et d'officialiser
le lien entre vous



de faciliter
vos démarches
administratives et
d'éviter les litiges



de faciliter
son suivi
médical

Plus qu'une **obligation légale**,
l'**identification** est un acte de **protection animale**.

Infos hors Commune

SYNERGENCES HEBDO

Pour faire paraître un article, n'hésitez pas à les contacter au 02 44 09 25 20 ou synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

PUBLICATION

L'office de tourisme du choletais a publié un ouvrage répertoriant les hauts lieux des guerres de Vendée sur le territoire de l'AdC. Y figurent pour la Commune de Saint Paul la chapelle et le château de la Gaubertière. Ce livret est en commande à la Mairie au prix de 5€.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice intervient chaque premier mercredi du mois à la Mairie de Vihiers uniquement sur rendez-vous au 02.41.75.80.60.

POTEAUX TELEPHONIQUES

Si vous constatez un dommage sur un poteau ou un câble téléphonique, vous pouvez le signaler soit par téléphone au 0 800 083 083, soit sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr>.

Pour cela, munissez-vous du numéro de poteau concerné, ce numéro est inscrit sur une plaque jaune ou bleue selon les poteaux. Vous avez aussi la possibilité d'envoyer une photo de l'équipement endommagé.

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Ce nouveau service numérique « Gérer mes biens immobiliers » ouvert aux usagers propriétaires, particuliers et professionnels (personne morale), depuis le 2 août 2021 permet, à partir de son espace sécurisé sur impots.gouv.fr, de consulter l'ensemble de ses biens bâtis sur le territoire ainsi que leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...).

À terme, ce service permettra de répondre en ligne aux obligations déclaratives relatives aux locaux, de dématérialiser les déclarations foncières suite à la construction d'un nouveau local ou modification de ses biens, de liquider les taxes d'urbanisme, de déclarer l'occupant des locaux d'habitation ou encore de

collecter auprès des propriétaires, dans le cadre de la révision des valeurs locatives, les loyers des locaux d'habitation mis en location.

<https://www.impots.gouv.fr/actualite/gerer-mes-biens-immobiliers-un-nouveau-service-en-ligne-pour-les-usagers-proprietaires>

EAU DE CHOLET - VEOLIA

Ouverture/fermeture de compteur, création de branchement, problèmes de facturation, prélèvements, démarches emménagement/ déménagement.

Permanences : mercredi 14h – 16 h, centre socioculturel « Le Coin de la Rue » à Vihiers

Tél : 02 41 29 47 65 (lundi-vendredi 8h – 18h)

N° d'urgence (7j/7 24h/24) : 0 969 323 529

www.service.eau.veolia.fr

SOUFFRANCE PREVENTION DU SUICIDE



PIEGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

À la sortie de l'hivernage, les reines des frelons asiatiques ont besoin d'énergie, elles se mettent à la recherche de sucre. C'est le moment de commencer le piégeage... De la mi-février à la fin mars, le piégeage doit être pratiqué à proximité des nids de l'année précédente.



ADMR DES BOIS D'ANJOU



Association locale :

ADMR des Bois d'Anjou

4, rue JEANNE d'ARC

49360 LA PLAINE

Pour nous contacter : 02 52 21 02 76

Membres du Bureau :

Co-présidentes : Martin Martine CORON
Frappreau M.Noëlle St PAUL

Secrétaire : Cathelineau Josette St PAUL

Trésorier : Léger Robert CORON

Responsables dossiers :

Cesbron Noël	SOMLOIRE
Durand Gilles	LA PLAINE
Cathelineau Josette	St PAUL
Boutin J-Louis	CORON
Martin M.Colette	CORON
Léger M.Thérèse	CORON



Départ en retraite de Marie-Madeleine lors de l'Assemblée générale du 04-10-2022



CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)



Une coordinatrice du CLIC IGEAC, se tient sur rendez-vous, à la disposition des personnes âgées et de leur entourage, pour informer et conseiller sur les services, les aides financières, les soins et l'habitat. Gratuit et confidentiel.

*Au pôle social

(24 avenue Maudet 49300 CHOLET)
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

*Au centre socioculturel «Le Coin de la Rue»

(2 Rue du Comte de Champagny VIHIERS)

Uniquement sur rendez-vous

*À domicile

Tél : 02.41.30.26.34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

AIDANTS, DU TEMPS POUR VOUS !



Sylvie MANABLE-Impasse de l'Evêché-49690 CORON

Tél : 06.23.81.03.29

SylvieManable49@gmail.com

Règlement par Césu-Déductible des impôts

« Sylvie, vous accompagne »

Vous êtes, aujourd'hui, parmi les 11 millions en France à mettre votre vie personnelle en parenthèse pour vous occuper d'un proche, d'un parent, d'un enfant se trouvant en situation de dépendance.

L'accompagnement d'une personne fragilisée demande de l'investissement, une présence de tous les instants. On met de côté ce qui est indispensable pour soi, on s'épuise, le manque de sommeil, le stress de la prise en charge.

Pour bien s'occuper des autres, il faut s'occuper de soi.

Alors, je prends le relais !

Diplômée Accompagnante Educative et Sociale (DEAMP), forte d'une expérience professionnelle de 27 ans auprès d'adultes porteurs de handicaps et troubles associés.

Ma présence, vous permettra de vous échapper quelques heures pour vous ressourcer, pour garder un lien social avec votre famille, vos amis, ...

Mon accompagnement auprès de la personne dépendante se dessinera en fonction de ses besoins. Mes capacités d'analyse, d'écoute, d'observation, de créativité, nous permettront de mettre en place un projet personnalisé.



Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux du Maine et Loire.

Vous êtes **tuteur familial** ou envisagez l'ouverture d'une **mesure de protection** pour un proche vulnérable.

Pour répondre à vos interrogations, le **service ISTF49**, en collaboration avec le CDAD, vous propose des réunions d'information au **TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE CHOLET** :

Le lundi 16 janvier 2023 de 13h45 à 15h30

Le lundi 20 février 2023 de 13h45 à 15h30

Le lundi 20 mars 2023 de 13h45 à 15h30

SERVICE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Modalités
d'inscription

- Par téléphone au 02 41 80 91 77
- Par mail : istf49@asso-cjc.org



LES NOUVEAUTÉS DU CENTRE SOCIOCULTUREL EN 2022



SOUTIEN A L'UKRAINE

Suite au conflit entre l'Ukraine et la Russie en ce début d'année 2022, le Centre Socioculturel en collaboration avec les communes s'est mobilisé pour apporter le soutien du territoire à la population ukrainienne. Une soirée d'information le 31 mars et la mise en place d'une collecte (vêtements, nourriture, médicaments) ont été organisées.



BRICO PARLOTTE

Couture, bricolage, tricot : un temps commun pour partager ses connaissances, apprendre de nouvelles techniques, découvrir du matériel... Le groupe a débuté en octobre, n'hésitez pas à venir le rejoindre les lundis après-midi.



LE MULTISPORT

Suite à la demande de parents, une réflexion a démarré en milieu d'année avec les salariés pour mettre en place une activité multisport. Ainsi, depuis septembre, une trentaine d'enfants de 3 à 10 ans viennent découvrir le multisport le mercredi sur différents créneaux selon l'âge des sportifs.



LA SEMAINE MOTRICITE DE RETOUR

Après 2 années d'absence, c'est avec entrain que le Relais Petite Enfance, l'AFAAM et la Halte-garderie ont pu réaliser la semaine motricité en octobre à Vihiers. Au total 199 enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance, ainsi que 4 classes de maternelles, sont venus profiter de cet espace aménagé.



L'AIDE AUX DEVOIRS EN PLEIN DEVELOPPEMENT

De 3 écoles en 2021, l'aide aux devoirs s'est développée sur une dizaine d'écoles du territoire en 2022. Des bénévoles viennent chercher les enfants à l'école et pendant une heure, une fois par semaine, les aident dans la réalisation de leurs devoirs.



NOUVELLE PRESIDENTE

Béatrice DEBARD a succédé à Nathalie Vincent en tant que présidente du Centre Socioculturel. Nous remercions vivement Nathalie pour son engagement et toute sa contribution pendant son mandat.

Nous souhaitons la bienvenue à Béatrice dans ses nouvelles fonctions.



info France
EXPLORER LES POSSIBLES

LA JEUNESSE

Baptiste Martin est arrivé en juin en remplacement de Claire Viot (maintenant animatrice famille / territoire) Bienvenue à lui...

Le RESEAU INFORMATION JEUNESSE (RIJ) au Centre Socioculturel.

C'est un lieu pour informer les jeunes dans tous les domaines qui les concernent. Le RIJ apporte son soutien à toutes les actions en faveur des jeunes. Il intervient dans différents domaines : l'orientation, la formation, l'emploi, les stages, la santé, le logement, la vie quotidienne les aides aux projets, la mobilité internationale, les sports, les loisirs.... Le RIJ peut mettre en place, seul ou en partenariat, toutes les actions, manifestations, activités et prestations, pertinentes et utiles pour la jeunesse.



LA RELAXATION SONORE

Lors des « Rendez-vous du Coin » proposés cet été et notamment lors de la Parent'Aïse (temps pour les parents), la relaxation sonore a été proposée aux parents. Plusieurs d'entre-eux ont souhaité renouveler cette action.

Depuis septembre, une séance par mois est organisée. La relaxation sonore par le chant vibratoire est un atelier où l'animatrice joue des instruments et propose une relaxation par le son de sa voix et ses différents instruments (bol de cristal, carillons,...).



DE NOUVELLES ACTIVITES POUR LE SECTEUR ADULTES SENIORS

Depuis la rentrée de septembre, le secteur adultes/séniors a mis en place, en plus des activités déjà proposées (gym, atelier mémoire, échanges de savoirs), de nouveaux ateliers à venir découvrir : yoga du rire, réflexologie plantaire, atelier musique et atelier conseil en image....



SOUTIEN AU CLE EN FIN D'ANNEE

Pour compléter l'accueil de loisirs du mercredi à Vihiers assuré par le CLE, le Centre Socioculturel, en partenariat avec l'association propose un accueil le mercredi matin pour les enfants de 8 à 10 ans sur Nueil sur Layon.



TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC L'ESPACE SANTE

Depuis le début de l'année le Centre Socioculturel, les 2 collèges du territoire et l'infirmière coordinatrice de la Maison de Santé Lys Haut Layon travaillent ensemble pour mettre en place des projets et actions autour des jeunes.

Après le recueil des besoins début 2022, une première action sur le sommeil a eu lieu fin 2022 et une action sur la puberté est projetée courant 2023.

Bien sûr, les autres actions petite enfance, enfance, jeunesse, familles, adultes, séniors, avec les associations et les acteurs du territoire, et les animations tout public, sont toujours en place. Plus d'informations à l'accueil du Centre Socioculturel ou sur le site Internet !

Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » - 2 rue du Comte de Champagne - BP 6 - Vihiers
49310 LYS HAUT LAYON - 02 41 46 41 39

e-mail : accueil@csc-lecoindelarue.fr – www.csc-lecoindelarue.fr – facebook.fr

Les permanences au Centre socioculturel «Le Coin de la Rue»

CPAM (sécurité sociale) le lundi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous en appelant le 3646.

MSA de Maine et Loire : plus de permanence, renseignements au 02 41 31 75 75.

Défense du consommateur (Familles rurales) : permanence téléphonique au 02 41 18 20 00 uniquement sur rendez-vous.

Conseillère ESF et assistante sociale (MSA) sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 59 11 10, le mardi de 9h30 à 12h30.

FNATH : le premier mercredi du mois de 10h30 à 11h30.

Assistante sociale CARSAT (assurance maladie) : deux fois par mois sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 46 26 44.

CARSAT suivi de dossiers Retraite Vieillesse : sur rendez-vous uniquement en appelant le 3960.

Profession Sports et Loisirs : 02 41 79 49 89, le 4^e mardi du mois, sur rendez-vous uniquement.

CLIC IGEAC (espace information pour les aînés) : sur rendez-vous uniquement au 02 41 30 26 34

Relais Assistantes Maternelles : 02 41 75 42 70, permanences sur rendez-vous à la Maison de l'enfance mardi 14h-18h30, jeudi 16h-18h30, vendredi 15h30-17h30 et 1^{er} samedi du mois 9h-12h. Permanences téléphoniques lundi 13h30-17h30, jeudi 13h30-15h30 et vendredi 13h30-15h.

Service des Impôts : mercredi matin, Mairie de Vihiers, uniquement sur rendez-vous au 02 41 75 80 60.

FRANCE SERVICES



France Services, anciennement MSAP, se situe au sein du Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » à Vihiers. Il s'adresse à tous les habitants ayant besoin de soutien ou de conseil dans les démarches administratives du quotidien qu'elles soient dématérialisées ou non. Ainsi, vous pouvez être accompagnés pour toutes vos démarches (CAF, CPAM, CARSAT – retraite, MSA, Pole Emploi, démarches carte grise ou permis de conduire, impôts, ma prime rénov...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Solène Vielle, agent France Services, au 02.41.75.42.70 ou par mail à svielle.franceservices@gmail.com.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous devez vous déplacer mais vous n'avez pas de moyen de locomotion... Le réseau des chauffeurs bénévoles du centre socioculturel « Le Coin de la Rue » vous transporte.

Vous souhaitez être chauffeur bénévole ou bénéficiaire, inscrivez-vous auprès de :

Patrice BROSSIER au 06.10.47.20.68

Alain CESBRON au 06.08.64.08.99



FNATH

ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

Une association d'utilité publique au cœur de l'action

Créée en 1921, la FNATH, association des accidentés de la vie est une association à but non lucratif, financée quasi exclusivement par les cotisations des adhérents et par les dons.

INDEPENDANTE de tous pouvoirs publics ou privés, la FNATH lutte au quotidien pour que les accidentés de la vie soient reconnus comme des citoyens à part entière.

L'ACTION REVENDICATIVE

- ☒ favoriser l'accès aux droits des personnes en situation de handicap
- ☒ prévenir les risques domestiques
- ☒ améliorer le quotidien des adhérents
- ☒ rendre accessible tous les établissements recevant le public
- ☒ améliorer la législation professionnelle des victimes du travail
- ☒ indemniser tous les risques professionnels (TMS, amiante, routier, agricoles, etc.)
- ☒ promouvoir l'accès aux soins pour tous sans dépassement

LA FNATH S'ENGAGE, AVEC LE SOUTIEN DES MILITANTS BENEVOLES, DES SALARIES ET SANS OUBLIER LA FIDELITE DES ADHERENTS, A DEFENDRE LES ACQUIS ET FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES ACCIDENTES DE LA VIE

LE SERVICE CONSEIL DE LA FNATH

- ✓ VOUS INFORME SUR VOS DROITS
- ✓ VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES
- ✓ VOUS DEFEND ET ETABLIT VOS RECOURS (CPAM, MSA, MDA, RSI, assurances, etc.)
- ✓ VOUS ASSISTE DEVANT LES TRIBUNAUX JUDICIAIRES POLE SOCIAL (ex TGI, TASS et TCI)
- ✓ VOUS CONSEILLE DANS LA PROCEDURE DE LICENCIEMENT
- ✓ VOUS AIDE A LA CONSTITUTION DE DOSSIER (retraite, reversion, pénibilité, MDA, veuvage, emploi, etc.)

POUR TOUTES LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES

- Salarié du régime général
- Agent des trois fonctions publiques (état, hospitalière, collectivité territoriale)
- Artisan et commerçant
- Exploitant agricole, salarié du régime agricole
- Profession libérale
- Retraité
- Personne en situation de handicap, etc.

POUR TOUS LES ACCIDENTES DE LA VIE

- Du travail et de maladie professionnelle
- De la route et de la vie privée
- De l'amiante
- De harcèlement, stress
- De cancers professionnels
- De maladie
- De handicap de naissance
- D'accidents médicaux (infection nosocomiale, erreur médicale, etc.)

Section locale de Vihiers

Président : M. COCHARD Jacques

02.41.59.55.92

Pour prendre rendez-vous : 02.41.48.50.25

Permanence à Vihiers, le 1^{er} mercredi du mois de 10h30 à 11h30 à France Services.

INITIATIVES EMPLOIS



L'association Initiatives Emplois a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.

Initiatives Emplois se trouve alors à la croisée des chemins entre des employeurs locaux, chercheurs d'emploi, collectivités, partenaires...

Une opportunité pour mener ensemble de nouvelles réflexions qui font sens pour chacun !

Au cours du 2nd semestre dernier, parallèlement aux permanences d'accueil et actions collectives proposées et qui répondent à des besoins et attentes particulières, IE a souhaité mettre l'accent sur l'importance :

- de rejoindre les habitants au plus près de leur environnement pour échanger, apprendre à se connaître, mobiliser les chercheurs d'emploi,
- d'être encore plus à l'écoute des besoins des employeurs locaux au regard des évolutions sociétales,
- d'analyser ce qu'est le sens au travail pour chacun.



Plusieurs actions de proximité et réunions de travail ont été menées et seront renouvelées en 2023.

En tant que citoyen du territoire, vous aussi pouvez contribuer à favoriser l'emploi local : en étant relai d'information autour de vous, mais aussi en nous partageant vos idées, vos regards et expériences avec l'équipe de bénévoles et salariés.



Nous contacter :

02 41 56 11 13

initiatives.emplois@orange.fr

www.initiativesemplois.fr

**Lieux d'accueil de proximité :
VIHIERS – THOUARCÉ – BRISSAC
– CHEMILLÉ**

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS – Antenne de Vihiers

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Tu es sorti(e) du système scolaire ?

Tu as besoin d'aide ?



CONTACTE-NOUS !

Antenne Mission Locale du Choletais
02.41.56.12.56 ou 06.50.10.99.78





SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE



Un sapeur-pompier volontaire est porteur de valeurs et d'éthique. Il a le sens du travail en équipe, des responsabilités et de la solidarité. Autant de qualités qu'un employeur recherche chez ses salariés. Aussi, le Service Départemental D'Incendie et de Secours (SDIS) a mis en place des conventions de disponibilité pour faciliter vie professionnelle et activité des sapeurs-pompiers volontaires.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les bénévoles en place recherchent d'autres personnes pour étoffer le groupe, 1 fois par mois le mardi soit le matin ou toute la journée. Des informations complémentaires pourront vous être données quant à l'organisation de la Banque alimentaire.



N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.

Le Centre socioculturel Le Coin de la Rue recherche des bénévoles :

Aide aux devoirs
Repair café : aider à réparer
Atelier partager : transmettre
Suivi location scooter
Soutier numérique
Coup de main occasionnel

Renseignements et inscriptions
02.41.75.42.70

PARTAGEZ VOS VACANCES

DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !



Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute.

En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- au 02 41 88 85 65
- [mail : afvdev.490@secours-catholique.org](mailto:afvdev.490@secours-catholique.org)
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

CYBERATTQUES, les bonnes pratiques pour les éviter



- Ne pas cliquer sur les pièces jointes ou les liens d'un mail suspect (qui présente des fautes d'orthographe, de syntaxe et dont le nom de domaine ne correspond pas à l'expéditeur cité). Supprimer le mail sans ouvrir la pièce jointe.
- Ne pas transmettre d'informations personnelles telles que mots de passe, coordonnées bancaires... ne pas les laisser visibles.
- Eteindre son ordinateur la nuit (en plus d'être bon pour la planète, ça évite la propagation d'un virus en cas d'attaque).
- Ne pas surfer sur des sites non protégés, notamment les sites qui ne contiennent pas « [https](https://) ».
- Ne pas enregistrer les mots de passe dans le navigateur. Se déconnecter des sites après chaque utilisation.